



DAX

VILLE CANDIDATE AU LABEL

VILLE ET PAYS

D'ART ET D'HISTOIRE

DAX

VILLE CANDIDATE AU LABEL

VILLE ET PAYS

D'ART ET D'HISTOIRE

PENSER ET VIVRE LE PATRIMOINE

Notre volonté est grande d'inscrire le nom de Dax au label des Villes et Pays d'Art et d'Histoire.

Cette ambition pour le patrimoine de Dax nous anime depuis 2008 quand nous avons commencé d'œuvrer pour sa sauvegarde, sa restauration, sa mise en valeur, son avenir.

Nous étions alors persuadés, et cette conviction n'a jamais cessé de motiver notre action, que cette mission était un devoir qui n'appelait guère de débat de principe mais une énergie considérable.

Cette conviction intacte pour ce qui fut la somme de nos passés s'intègre dans le même temps dans ce que sera le futur urbanistique. Et ce futur a déjà commencé par une opération de réaménagement, concertée et sans précédent, pour le cœur de ville. Passé, futur et comme jonction : le grand œuvre du temps présent au service de la ville, de son attractivité et de son confort pour celles et ceux qui la vivent.

L'histoire d'une ville est une singulière marqueterie d'architectures et de façons d'être qui doivent aux temps, aux époques, à une métaphysique collective des mœurs, au vivre-ensemble, à l'ouverture, au repli, aux goûts des hommes et des femmes dans une société donnée. A tout un patrimoine immatériel, lui aussi fondateur d'une cité, de sa structure même et de son génie. Siècles après siècles, ainsi, naît, disparaît, se transforme, s'enrichit le patrimoine urbain. Monuments publics, demeures particulières, vestiges : à Dax, toutes ces strates co-existent, et c'est une grande richesse pour la ville où, tout autour de la cathédrale riche de son Portail aux Apôtres gothique, du parc du Sarrat classé parmi les jardins remarquables et de la si fameuse Fontaine Chaude, cohabitent le passé gallo-romain, l'Art Déco, les témoignages architecturaux et urbanistiques du XVIII^e siècles, du XVII^e siècle, le témoignage basco-landais, et encore beaucoup d'autres particularités.

Cet assemblage des cycles historiques, des architectures successives, des aménagements se préserve. Et c'est la mission de la collectivité d'y contribuer pour que demain, soit toujours pérenne la rencontre multiple des lieux et des générations nouvelles.



À Dax, ces dernières années, la Ville s'est engagée dans cette tâche, de façon très volontariste. Le rempart gallo-romain a ainsi été restauré. Son grand escalier a été réaménagé. Une grande opération d'aide aux ravalements de façades a été lancée. L'immeuble Biraben a été sauvé des périls et des outrages du temps. Menacés de démolition avant 2008, les Baignots ont, depuis, bénéficié d'une réhabilitation conforme à l'esprit de cet édifice emblématique du thermalisme dacquois, et sont devenus des logements. Dax a aussi adhéré à l'association nationale des Villes d'Art et d'Histoire et des Secteurs Sauvegardés.

Demain, également, la future médiathèque verra le jour dans un ensemble patrimonial exceptionnel dont la structure est une trace du XVII^e siècle, l'un mettant l'autre en valeur. Faut-il parler de l'Hôtel Splendid, lequel, après une complète rénovation, redeviendra le paquebot amiral du patrimoine dacquois et le fleuron Art Déco de la Ville ? Faut-il évoquer le geste architectural de Jean Nouvel qui signa en 1994 la Résidence « Les Thermes » comme un bâtiment contemporain faisant écho à l'architecture des années 30 du Splendid et de l'Atrium voisins ?

Restaurer, réhabiliter, envisager un meilleur aménagement urbain : tout concourt à rendre meilleur ce qui existe et contribue à valoriser l'espace-ville qui est avant tout un lieu de vie, de mémoire. Penser et vivre le patrimoine : c'est l'autre face de l'exigence urbaine et de son avenir. Inscrire désormais ce projet ambitieux pour Dax dans une trame tel que le permet et l'accompagnera le label Villes et Pays d'Art et d'Histoire : cela favorisera une plus grande cohérence encore de la valorisation des politiques publiques.

C'est notre haute aspiration pour notre cité deux fois millénaire.



Élisabeth BONJEAN

Maire de Dax

Présidente de la Communauté d'agglomération du Grand Dax
Conseillère régionale Nouvelle-Aquitaine

VILLE CANDIDATE AU LABEL

VILLE ET PAYS

D'ART ET D'HISTOIRE

DAX

NOTE DE PRÉSENTATION DU PÉRIMÈTRE PROPOSÉ



SOMMAIRE

PRÉAMBULE : LE MOT DU MAIRE	4
I- PRÉSENTATION DU TERRITOIRE	9
1- Situation générale	10
2- Dax, portrait d'une ville	15
3- Le territoire dacquois et ses spécificités :	
un paysage palimpseste en symbiose avec l'Adour et sa vallée	17
4- Histoire du territoire dacquois et de son architecture	18
II- PRÉSENTATION DU MAILLAGE CULTUREL ET DES POLITIQUES PATRIMONIALES À L'ŒUVRE À DAX	31
1- Musées : valoriser des équipements culturels de premier ordre	32
2- Lecture publique, documentation & archives :	
mettre en lumière les lieux de savoir	34
3- Cinéma	36
4- Spectacle vivant :	
une Saison Culturelle dynamique pour une offre de qualité	36
5- Arts plastiques et enseignements spécialisés : encourager la pratique des Arts par des offres de formation développées	48
6- Soutenir le milieu associatif :	
l'aide apportée par la Ville aux associations culturelles et folkloriques qui valorisent et diffusent l'identité du territoire	51
III- MOTIVATIONS DE LA CANDIDATURE	53





I- PRÉSENTATION DU TERRITOIRE

> **Commune candidate : Ville de Dax**

Maire : Élisabeth Bonjean

Chargé de l'élaboration du dossier de candidature :

Direction de l'Urbanisme de la Ville de Dax

> **Intercommunalité :**

Communauté d'Agglomération du Grand Dax

Présidente de l'agglomération : Élisabeth Bonjean

> **Compétences de la Ville :**

Culture et Patrimoine, Urbanisme

> **Compétences de l'agglomération :**

Tourisme, SCoT, PLUi, Environnement, Voirie

DAX
VILLE CANDIDATE AU LABEL
VILLE ET PAYS
D'ART ET D'HISTOIRE

...

1-SITUATION GÉNÉRALE

1-1 Les Landes, destination touristique et thermale

(sources Conseil Départemental des Landes)



SITUATION ET CLIMAT

Caractérisé par son emblématique forêt de pins, le département des Landes s'étend sur 9 364 km². Il est l'un des douze que compte désormais la Région Nouvelle Aquitaine. Limitrophe de la Gironde, du Lot-et-Garonne, du Gers et des Pyrénées-Atlantiques ce territoire est également baigné à l'ouest par l'océan Atlantique. Sa côte sableuse de 106 km, baptisée « Côte d'Argent », est bordée de hautes dunes. C'est le département le plus vaste de France métropolitaine.

Les Landes présentent un climat de type océanique. L'océan Atlantique régule le climat de ce vaste département. Les hivers pluvieux peuvent générer des crues. De manière récurrente, de fortes tempêtes hivernales venues du littoral provoquent d'importants dégâts dans la forêt.



QUELQUES Chiffres

1^{er} département thermal de France

5 stations thermales : Dax, Saint-Paul-lès-Dax, Eugénie-les-Bains, Saubusse, Préchacq-les-Bains

72 230 curistes par an.

Fréquentation 2017, 22,58 millions de nuitées qui place les Landes au 11^e rang des départements touris-

tiques français en terme de nuitées.
8 600 emplois permanents (20 000 emplois directs et indirects avec les saisonniers et les emplois induits en haute saison)- tourisme et thermalisme
1 milliard € de chiffre d'affaires global.

Dax et St-Paul-lès-Dax : 1^{er} pôle thermal français.

2 150 emplois directs et près de 9 000, indirects et induits.
169 M€ de ressources générées par l'activité thermique sur le territoire landais, dont 86 M€ de chiffre d'affaires dans les établissements thermaux.

(sources Conseil Départemental des Landes)



PAYSAGES

Dans le département, le patrimoine naturel et paysager tient une place particulière qui contribue à l'identité, la qualité et l'attractivité du pays. Formé d'un plateau, ce dernier est recouvert à 62 % par le massif forestier des Landes de Gascogne. Cette forêt est constituée de deux régions :

Au nord et à l'est, le territoire est couvert de pins maritimes et de chênes pédonculés dont l'emprise se prolonge en direction de la Gironde et du Lot-et-Garonne.

Dans la partie sud du bassin de l'Adour, le paysage prend une configuration morcelée. La couverture végétale est plus diversifiée que celle du plateau landais.

Les paysages au sud et au sud-est sont à dominante agricole. Ils sont constitués de vallées, coteaux et plateaux et forment les contreforts des Pyrénées-Atlantiques et du Gers. Seul l'Adour marque une limite géographique nette à travers le département.

L'omniprésence de l'eau dans le pays landais a façonné des paysages d'échelle intime : forêts en galerie, boisements humides des Barthes, saligues de l'Adour, vallons boisés dans le Seignanx, le pays de Gosse et le Bas-Armagnac.



+ TOURISME

Avec près de 22,58 millions de nuitées enregistrées en 2017, le département des Landes se positionne au 1^{er} rang des départements touristiques de la Nouvelle-Aquitaine. Sa particularité : une destination familiale de long séjour et d'hébergement, privilégiant l'hôtellerie de plein air.

Comme la plupart des destinations balnéaires, la saisonnalité des séjours touristiques est très concentrée sur l'été. Plus de 27,9 % des touristes enregistrés en hôtellerie de plein air provient de l'étranger avec cinq pays de prédilection : les Pays-Bas, l'Allemagne, l'Espagne, le Portugal et la Suisse.

Avec 20 000 emplois en haute saison (directs et indirects, permanents et saisonniers) liés au tourisme ou au thermalisme et 1 milliard d'euros de chiffre d'affaires généré, le tourisme reste pour les Landes un puissant levier économique pour l'ensemble du territoire.



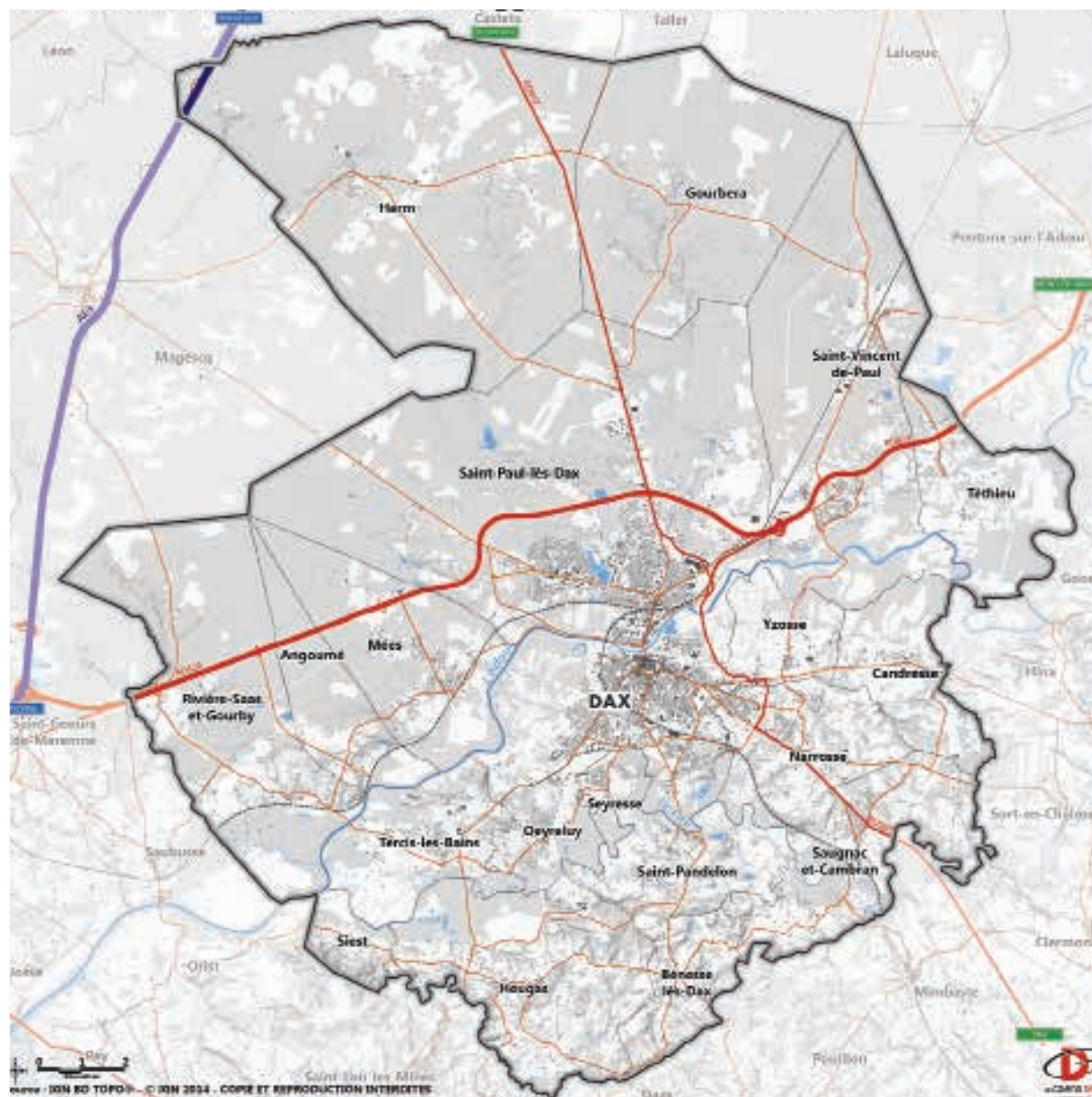
ÉCONOMIE

L'industrie landaise, moteur de l'économie, est structurée autour de 4 grands secteurs : les activités liées au bois-papier-meuble ; l'agro-industrie ; la chimie-plastique-emballage et l'aéronautique-mécanique. L'industrie du surfwear et la construction métallique complètent ce panorama.



Dessin de E. Lamaison





1-2 L'agglomération du Grand Dax

Une agglomération en pleine expansion

Au cœur de la grande région Nouvelle Aquitaine, le territoire du Grand Dax bénéficie d'une situation privilégiée entre Bordeaux, Pau et l'Espagne. Le Grand Dax profite d'un tissu d'entreprises dynamiques et d'une démographie croissante. Offre foncière ou d'hébergement pour l'implantation d'entreprises, accueil et accompagnement des projets, fibre optique et services numériques, ateliers de prototypage, le Grand Dax fournit tous les outils nécessaires aux entreprises pour réussir. L'agglomération dacquoise est le 1er bassin de vie des Landes.

Le Grand Dax, un territoire d'accueil et «bien-vivre»

Le Sud-Ouest, et particulièrement le Grand Dax, jouit d'une notoriété nationale, par ses fêtes, sa gastronomie, sa culture du rugby et une qualité de vie remarquable. Un atout pour les chefs d'entreprises, car elle peut favoriser le recrutement de personnel recherchant un environnement extra professionnel séduisant. Un cadre de vie idyllique où il fait bon vivre.

Une situation géographique privilégiée

Le territoire du Grand Dax dispose d'une localisation stratégique, en plein cœur de la Nouvelle Aquitaine, de la côte atlantique et de la frontière espagnole, les infrastructures routières (axe nord/sud européen), ferroviaires et aériennes octroient une grande fluidité dans les échanges :

- **Liaisons routières** : le territoire du Grand Dax se situe au croisement de l'autoroute A 63 qui relie Bordeaux à l'Espagne et de la départementale 924, une 2x2 voies qui relie le littoral à Mont-de-Marsan.

- **Liaisons ferroviaires** : la gare de Dax est l'unique gare TGV du département des Landes. Elle comptabilise un million de voyageurs par an et offre de nombreuses liaisons vers Paris, Bordeaux et l'Espagne. La gare connaît un trafic en hausse continue qui va s'accroître avec sa transformation en gare LGV. Elle est également la seule gare accessible d'Aquitaine (mise aux normes pour personnes à mobilité réduite).

- **Liaisons aériennes** : les aéroports de Pau, de Biarritz et de Bordeaux permettent une desserte régulière vers les principales métropoles européennes et internationales.

Un territoire économique attractif qui investit dans l'avenir

Le Grand Dax a pris le pari ambitieux d'équiper son territoire en fibre optique et ainsi offrir une connexion très haut débit. Un investissement important, mais essentiel pour le développement du territoire et son attractivité. En janvier 2016, on compte plus de 4000 abonnés au très haut débit sur le territoire. Ainsi, sont équipés les 6 pôles économiques d'agglomération, 50 sites publics et 20 000 logements du territoire.

Premier territoire économique des Landes, la zone de chalandise du territoire représente plus de 200 000 habitants, soit plus du triple de la population locale, allant de la côte atlantique jusqu'à Mont-de-Marsan.

Le tissu territorial est composé de plus de 30 zones d'activités dont les tailles sont très variables. Elles occupent 300 hectares et accueillent un total de 300 entreprises. Plus de la moitié des zones d'activité est concentrée dans les communes-centres de Dax et de Saint-Paul-lès-Dax.

Le Grand Dax dispose d'une économie riche de plus de 5000 entreprises (essentiellement tertiaire) réparties comme suit : Agriculture : 8 % , Industrie : 4,6 % , Construction : 8,9 % , Commerce transports et services divers : 61,3 % , Administration publique, enseignement, santé et action sociale : 17,2 %.

De grands groupes sont également présents sur le territoire, tels que le siège social de la DRT (Dérivés Résineux Terpiniques), le groupe GASCOGNE SA (fabrication de papiers d'emballage - papiers, en gros) ou encore AMCOR FLEXIBLES FOOD France (fabrication de plaques, feuilles, tube et profilés en matières plastiques).

Territoire pionnier et reconnu pour l'excellence de sa filière thermique, le Grand Dax a choisi d'orienter le territoire vers l'innovation et d'encourager des filières d'avenir. Cette politique contribue à la naissance de projets tels que la création du cluster thermal aquitain AQUI O Thermes, du centre d'innovation technologique PULSEO (pépinière d'entreprises) qui accueille avec la base militaire EALAT, le grand projet européen GALILEO, concurrent du GPS américain.



2- DAX, PORTRAIT D'UNE VILLE



Au cœur d'un territoire attractif

Sous-préfecture des Landes
Ville centre de l'agglomération du Grand Dax
Superficie du territoire 19,7 Km²
Nombre d'habitants 21 793 habitants (au 1^{er} janvier 2016)
Commune surclassée 40 000 à 80 000 habitants depuis 1998
Station thermale classée depuis 1912
Gare de centre-ville TGV 1 million de voyageurs par an
Future gare LGV au sein d'un pôle d'affaires et d'échange multimodal



Au cœur de la Communauté d'Agglomération du Grand Dax

20 communes
Superficie du territoire 345,25 Km²
Nombre d'habitants 56 079 (en 2015)
Equipement du territoire en fibre optique très haut débit
Services 45,6% - Industries 10% - Commerces 44,4%



Patrimoine

10 édifices protégés au titre des Monuments Historiques
158 biens mobiliers protégés au titre des Monuments Historiques (dont 9 éléments archéologiques)



> Thermalisme et tourisme

130 000 visiteurs par an
61 000 curistes/an sur les 77 000 reçus dans le département des Landes
Durée du séjour 21 jours (1 curiste sur 2 est accompagné) :
Cluster thermal : association des acteurs publics et privés engagés dans la promotion du thermalisme
12 établissements thermaux
20 % du chiffre d'affaire d'un tiers des commerçants
2 260 activités économiques immatriculées
26 000 lits touristiques
845 000 nuitées (en 2014)
600 commerces
30 hôtels
110 bars et restaurants
1 hippodrome de 1^{ère} catégorie
(2 clubs hippiques)
1 aérodrome civil (Aéroclub de Dax)

> Quelques établissements publics insolites

E.A.L.A.T (Ecole de l'Aviation Légère de l'Armée de Terre)
Institut du thermalisme (Unité de formation et de recherche de l'Université de Bordeaux)
Régie Municipale des eaux et boues thermales

> Carte scolaire

ENSEIGNEMENT PUBLIC

5 écoles maternelles (318 élèves)
5 écoles élémentaires (859 élèves)
2 collèges (1094 élèves)
1 lycée général et technologique,
2^e lycée d'Aquitaine (1793 élèves)

ENSEIGNEMENT PRIVÉ

1 école maternelle (171 élèves)
1 école élémentaire (317 élèves)
1 collège (514 élèves)
1 lycée général et technologique (456 élèves)



3- LE TERRITOIRE DACQUOIS ET SES SPÉCIFICITÉS : **UN PAYSAGE PALIMPSESTE EN SYMBIOSE AVEC L'ADOUR ET SA VALLÉE**

L'Adour prend ses sources dans les Pyrénées à moins de 300 km de Dax. Aussi, le régime de ce fleuve est très variable entre les hautes eaux d'hiver et l'étiage de l'été. Il en résulte un paysage perpétuellement changeant et animé au gré des crues.

Pour vivre sur les bords de l'Adour, les habitants de la région ont dû tirer profit des spécificités topographiques des sites au moyen d'aménagements particuliers. C'est ainsi qu'en amont et en aval de la ville, de vastes zones inondables, appelées « Barthes », jouent le rôle de déversoirs naturels et de zones d'expansion des crues. Elles permettent d'en réguler le niveau. Pour protéger la ville des caprices du fleuve, tout un système complexe d'endiguement a été érigé aux abords du centre urbain. Constitués de digues, de murs, de batardeaux, de postes de pompage, etc., ces éléments représentent autant d'ouvrages défensifs contre les eaux de l'Adour.

La différence entre lit majeur et mineur du fleuve crée une esthétique singulière. En hiver, l'eau est un élément omniprésent qui irrigue les terres. En été, les berges enherbées, parfois pâturées par des troupeaux, se transforment en un espace de respiration vivant et pittoresque vers lequel la ville se tourne.

Le tissu urbain dacquois est, quant à lui, constitué du réseau de places et de rues, de la modénature des façades et le paysage des jardins. L'interprétation de cet ensemble permet de retracer l'évolution de la ville.

On distingue ainsi l'époque gallo-romaine, marquée par les places au centre de la cité ; l'époque médiévale, ses portes et ses remparts ; la période baroque et classique, ses faubourgs, ses parcs, ses alignements ; l'époque contemporaine forgée par le thermalisme et la villégiature.

Par ailleurs, la ville possède un intéressant patrimoine arboré, directement en lien avec le thermalisme et la villégiature. Historiquement, une large palette d'essences végétales exotiques fut introduite dans les parcs des établissements de bains et dans les jardins des villas. Palmiers et bananiers se mêlent harmonieusement aux sumacs, féviers, liquidambers, catalpas, camélias, rhododendrons, magnolias, lagerstroemias, ajoutant une grande diversité végétale aux essences plus traditionnelles (platanes, chênes, érables, charmes, tilleuls, ormes).

Ces essences importées ont contribué à forger l'identité végétale de la cité et se retrouvent aussi bien dans les espaces privés que publics.



4- HISTOIRE DU TERRITOIRE DACQUOIS ET DE SON ARCHITECTURE

A la confluence de la forêt landaise du Marensin et des coteaux agricoles de la Chalosse, Dax est niché sur un point de franchissement stratégique au bord de l'Adour. La fertilité de cette vallée et la présence de sources thermales naturelles sont autant d'éléments qui ont favorisé la fondation d'une importante ville thermale. C'est dans cette localité que le peuple aquitain des Tarbelles s'est installé dès l'époque protohistorique.

• • •

4-1 La cité gallo-romaine (56 av J.-C. - 476 ap J.-C.)

À leur arrivée, les Romains découvrent les Tarbelles dont le vaste territoire englobait toute la région maritime de la lande jusqu'à la pointe d'Arcachon, les vallées de la Soule et de la Basse-Navarre, toute la contrée du Labourd et la Chalosse.

Le lieutenant Crassus fut chargé par César en 56 av. J.-C. de soumettre les Tarbelli. En réalisant avec succès l'annexion de leur province, l'administration romaine put s'établir dans la région et y fonder une ville d'eau. Ce fut l'acte de naissance d'Aquae Tarbellicae.

La nouvelle cité prend rapidement son essor. Placée à la jonction de deux importantes voies commerciales, elle devint l'un des centres les plus attractifs des douze agglomérations de l'ancienne Novempopulanie (« Aquitaine des neuf peuples »).

C'est dans un contexte troublé, que la ville érige au IV^{ème} siècle l'enceinte qui fera sa célébrité. Cette muraille haute de 9 mètres et épaisse de 4,5 mètres comptait à l'origine 38 tours de 8 à 10 mètres de diamètre.

Depuis l'Antiquité, la source de la « Nèhe » était réputée pour la qualité de ses eaux à 64°C. Entourée d'un mur percé d'arcades en 1814, la Fontaine Chaude est devenue au cours des siècles le véritable symbole du patrimoine thermal dacquois. Des sondages effectués en 1976 ont permis de retrouver les vestiges d'un bassin datant du IV^{ème} siècle.





4-2 La bourgade médiévale (Ve – XVème siècle)

Au Moyen-âge, Dax fut le siège d'une vicomté. Au XIIIème siècle, le seigneur local établit son habitation dans un château-fort érigé à l'angle nord-ouest de l'enceinte romaine.

La ville est conquise en 1177 par Richard Cœur-de-Lion. C'est à cette date qu'elle est passée dans le giron des Plantagenêts qui régnaient alors sur l'Aquitaine. Elle dépendra de l'administration anglaise durant trois siècles. La forteresse fut ainsi reconstruite, deux foires annuelles ont été créées, une cathédrale romane dédiée à la Vierge fut fondée. Elle a été réaménagée au cours du XIIIème dans un style gothique.

Sur la voie jacquaire de Tours ainsi que sur les principaux axes commerciaux menant vers l'Espagne, le

Pays Basque et Bordeaux, Dax est devenue l'une des plus riches bourgades de la campagne landaise.

Dès le XIIIème siècle, l'activité portuaire s'est intensifiée au détriment des routes de terre de médiocre consistance. Dax exporte les produits agricoles, viticoles et céréaliers de l'arrière-pays chalossais vers Bayonne et l'étranger. De nombreuses congrégations religieuses se sont installées avec la protection du pouvoir royal (Clarisses, Cordeliers, Carmes).

Le tissu urbain était alors toujours enclos dans l'antique castrum. Il se composait d'immeubles généralement à pan de bois, étroits et parfois de façades en pierre. Cette trame médiévale, avec son parcellaire en lanières, est encore lisible dans les quartiers du cœur historique.



4-3- La ville moderne portuaire et commerciale (XVI^{ème} – XVIII^{ème} siècle)

Au cours des siècles suivants, Dax conforte sa position en devenant le siège présidial de la sénéchaussée des Landes et le chef-lieu d'une prévôté. De part l'intense activité de son port et ses nombreux marchés, la ville affirmait l'importance de son commerce. Les riches négociants qui y vivaient, contribuaient à l'aménagement du centre historique. Un patrimoine urbain de belle ampleur témoigne aujourd'hui de la richesse de cette époque.

C'est aussi à cette époque que l'évêché fut déplacé à l'intérieur de la cité. Après la fin des Guerres de religion (1595), le renouveau catholique a conduit à la transformation de l'ancienne cathédrale dans un esprit classique. Ces travaux firent suite à l'effondrement accidentel de la nef gothique, survenu en 1646. Cette reconstruction s'accompagne d'un élan spirituel sans précédent qui voit l'installation de nouveaux ordres religieux aussi bien intra-muros qu'en dehors de l'enceinte et la restauration des anciens couvents.

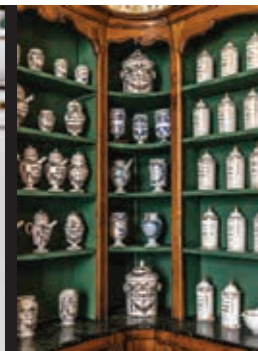
Ainsi, dès le XVII^{ème}, les emprises conventuelles étaient fort nombreuses (Cordeliers, Clarisses, Carmes, Pénitents bleus, Capucins, Ursulines, Barnabites). Cette présence intense traduisait l'étendue et la force de l'évêché qui confinait au Nord à celui de Bazas et au Sud à celui

de Bayonne. Tout au long du XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles, période de grande prospérité, le marché du faubourg du Sablar accueillit les marchandises venues de toute la région (goudron, bois, céréales, vannerie, volailles).

Les riches propriétaires terriens de l'arrière-pays fondèrent à cette époque dans ce « quartier neuf » et l'ensemble de la ville de grands hôtels-particuliers. Ces habitations bourgeoises peuvent ainsi être regroupées en deux catégories : les plus anciennes ont un langage architectural qui s'inspire de l'architecture de l'arrière pays, tandis que les hôtels construits à partir de la moitié du XVII^{ème} siècle répondent déjà à un ordonnancement « à la française », dont le modèle fut mis à la mode par le marquis de Poyanne.

A partir de 1790, la ville est érigée au rang de sous-préfecture des Landes.

A la fin du XVII^{ème}, Dax comptait environ 4000 âmes. Hormis le faubourg du Sablar, la commune de Saint-Vincent-de-Xaintes et l'emprise de quelques fondations conventuelles, le territoire urbain restait encore très limité au périmètre de l'enceinte antique.



4-4- La station thermale de la « belle époque » (XIX^{ème} siècle)

Au lendemain de la Révolution, Dax devint la sous-préfecture des Landes. Enclose dans l'antique castrum réputé insalubre, la cité ne parvenait plus à satisfaire la pression immobilière. Il faut attendre le Second-Empire pour qu'elle s'applique à résoudre cette problématique.

La ligne ferroviaire desservant le réseau du Midi est mise en service en 1854 sous le patronage de l'Impératrice Eugénie. Cette infrastructure a contribué à désenclaver Dax. Un nouveau pont, construit en pierre par l'ingénieur Crouzet, fut érigé par dessus l'Adour en 1857.

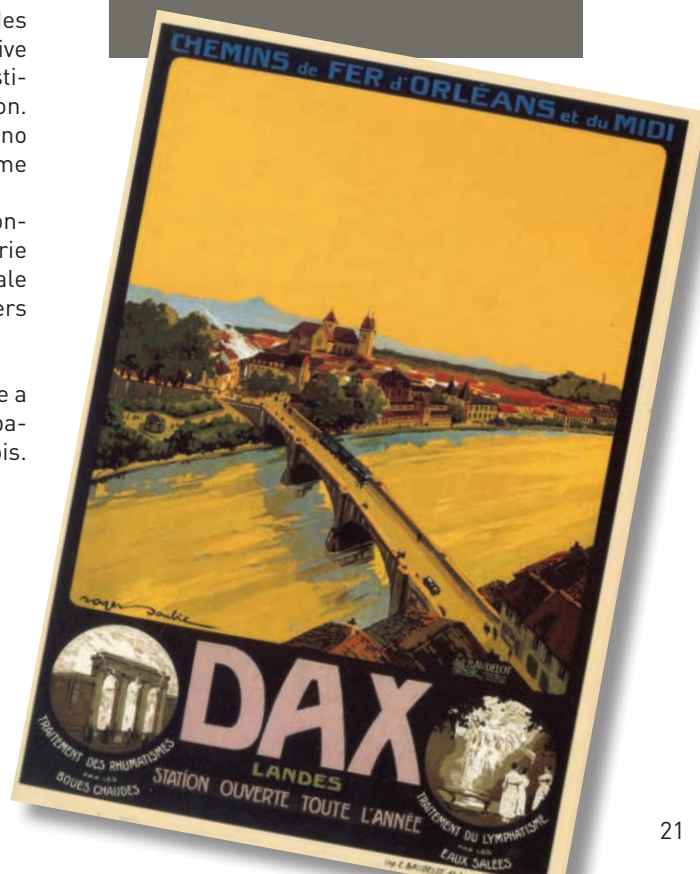
Le déclassement des fortifications romaines ouvre la voie dès 1858 à la démolition de l'enceinte. Le comblement des fossés permit, quant à lui, d'ouvrir l'aire urbaine sur le territoire des faubourgs (Saint-Vincent, Saint-Pierre et le Sablar sur la rive droite). Le spectaculaire dynamitage du château en 1891 constitue le point culminant de cette funeste entreprise de démolition. L'emplacement de la forteresse dégagé, un somptueux casino doublé d'un établissement thermal de luxe, dû au Prix de Rome Esquet, y furent érigés.

Le tournant de cette croissance urbaine fut marqué par la fondation de nombreuses industries et manufactures en périphérie de la ville. Intimement liées à l'activité commerciale, thermale et artisanale, ces usines ont conduit à la création de quartiers ouvriers.

La plantation des pins dans les Landes sous le Second-Empire a de son côté donné naissance à une nouvelle économie, principalement tournée vers la récolte de la gemme et la vente du bois.

«Le XIX^{ème} a marqué de son empreinte le territoire dacquois. De grands chantiers dominés par une conscience urbaine ont vu le jour à cette époque (opérations d'alignement, percées de cours, aménagement de places, extension des quartiers hors les murs). Ce contexte donne naissance à de nouveaux programmes architecturaux qui ont contribué à embellir la ville (immeubles de rapport, grands magasins, devantures de boutiques, établissements bancaires et commerciaux, etc.). Ces travaux ont profondément modifié le tissu urbain historique, tout en remodelant le parcellaire».

Diagnostic étude de l'AVAP



Conjointement à ces activités sylvicoles, de nouveaux produits commerciaux ont enrichi le panel des exportations (liège, vin, fonte, sel, bœufs). La ville comptait alors sept marchés dont la réputation fut aussi grande que celle de Peyrehorade ou Saint-Sever.

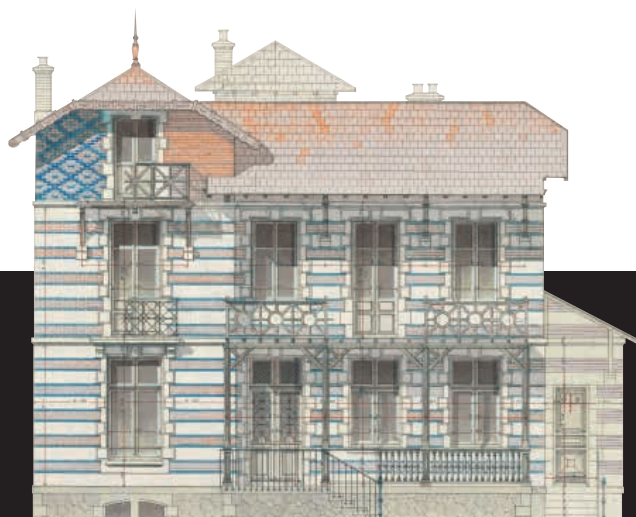
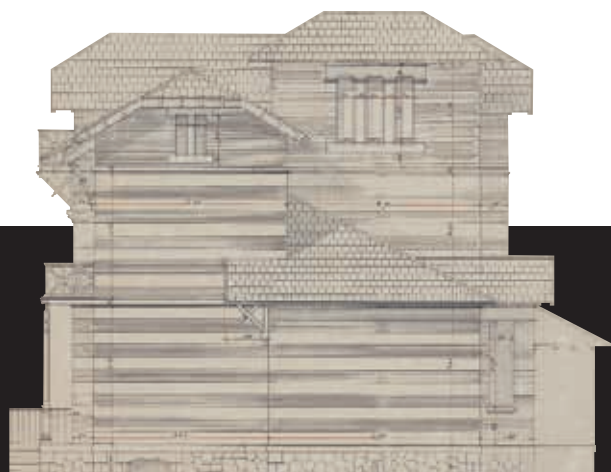
Il a fallu attendre les années 1870 pour que naisse une véritable considération scientifique de la ressource thermale dacquoise. Ce phénomène a poussé plusieurs médecins de la station à se lancer dans l'aventure balnéaire. Le premier monument né de cette épopée médicale et industrielle fut l'établissement des Grands Thermes. D'autres équipements, désireux de concurrencer cette institution, se sont structurés au cours des décennies suivantes (Bains Saint-Pierre, Baignots, Thermes Sérès, Miradour-Graciet, Bains Lauquet/Sarailh). Cet élan vit l'édification de la plupart des infrastructures publiques actuelles (postes et télégraphes, théâtre, abattoirs, écoles, etc.).

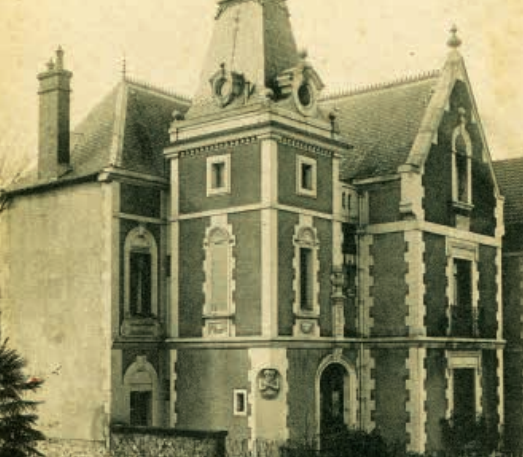
Sous la mandature du maire et ministre des colonies, Raphaël Milliès-Lacroix, deux boulevards périphériques furent aménagés afin de permettre à la ville d'étendre son emprise vers ses faubourgs. Le percement du boulevard Carnot, en 1890, a inauguré le tracé de cette seconde couronne de circulation et d'un véritable « Quartier thermal ». Ces aménagements s'inscrivaient en premier lieu au cœur des préoccupations hygiénistes de l'époque tout

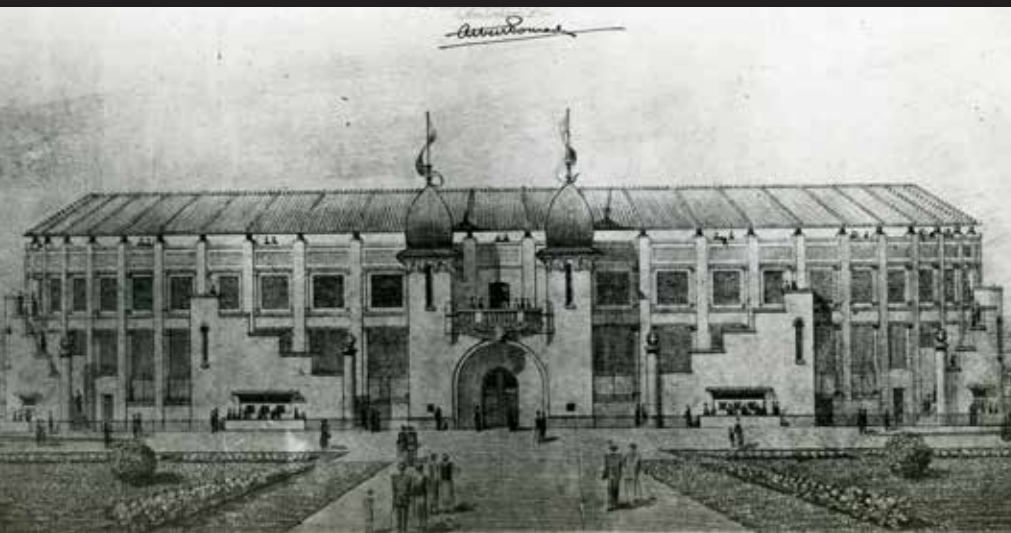
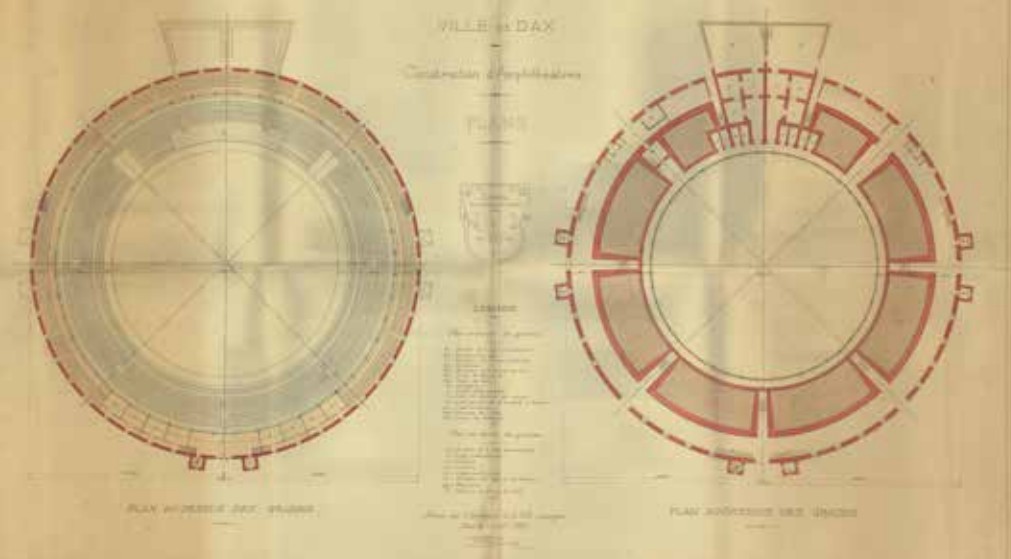
en offrant des lieux de promenade aérés et ombragés. Parallèlement, les travaux réalisés par l'architecte de la Ville, Edmond Ricart, ont contribué à jeter les bases d'un premier projet de scénographie urbaine. L'installation en périphérie de la ville de la plupart des représentants du corps médical dacquois a introduit de nouveaux goûts architecturaux guidés par la quête de l'éclectisme et celle de l'historicisme.

La demeure de villégiature est devenue le marqueur incontournable des nouveaux quartiers. Sa composition d'écriture balnéaire, fortement liée à la personnalité des maîtres d'ouvrage et des concepteurs, a favorisé le développement d'une architecture pittoresque et éclectique nourrie par une gamme variée de styles (médicéen, Louis XIII, Classique, hispanisants, etc.). Cette diversité s'observe aussi dans le registre des typologies (chalets, castels, cottages, manoirs, maison de maître).

Généralement, ces belles villas disposaient d'un jardin planté d'essences importées. Enfin, la municipalité s'est investie dans la création de bois et parcs arborés (parc Théodore Denis, bois de Boulogne) propices à la délectation et à la promenade. Ces ensembles constituent encore de nos jours un écrin végétal qui donne à la ville son atmosphère si dépayssante.







4-5- La cité régionaliste et moderne des « années folles » (XX^{ème} siècle)

Le courant régionaliste

En 1913, la construction des Arènes a introduit à Dax de nouveaux codes architecturaux explicitement liés au terroir. Avec la villa Gischia érigée l'année précédente, ces deux projets marquent l'avènement d'une nouvelle tendance esthétique, celle du régionalisme.

Apparu à la fin du XIX^{ème} siècle, le style néo-basque s'inspire avec plus ou moins de fidélité de la maison labourdine (façades blanches à pans de bois rouge, encorbellements en partie haute). Grâce à l'essor du tourisme et du thermalisme sur le littoral durant l'Entre-deux-guerres, cette tendance fut rapidement assimilée par les architectes landais. C'est à cette occasion que la formule sera enrichie par de multiples influences puisées dans l'architecture vernaculaire gasconne et béarnaise.

A Dax, le régionalisme a connu des heures fastes grâce aux efforts persévérants de deux architectes locaux : Albert Pomade et Jean Prunetti.

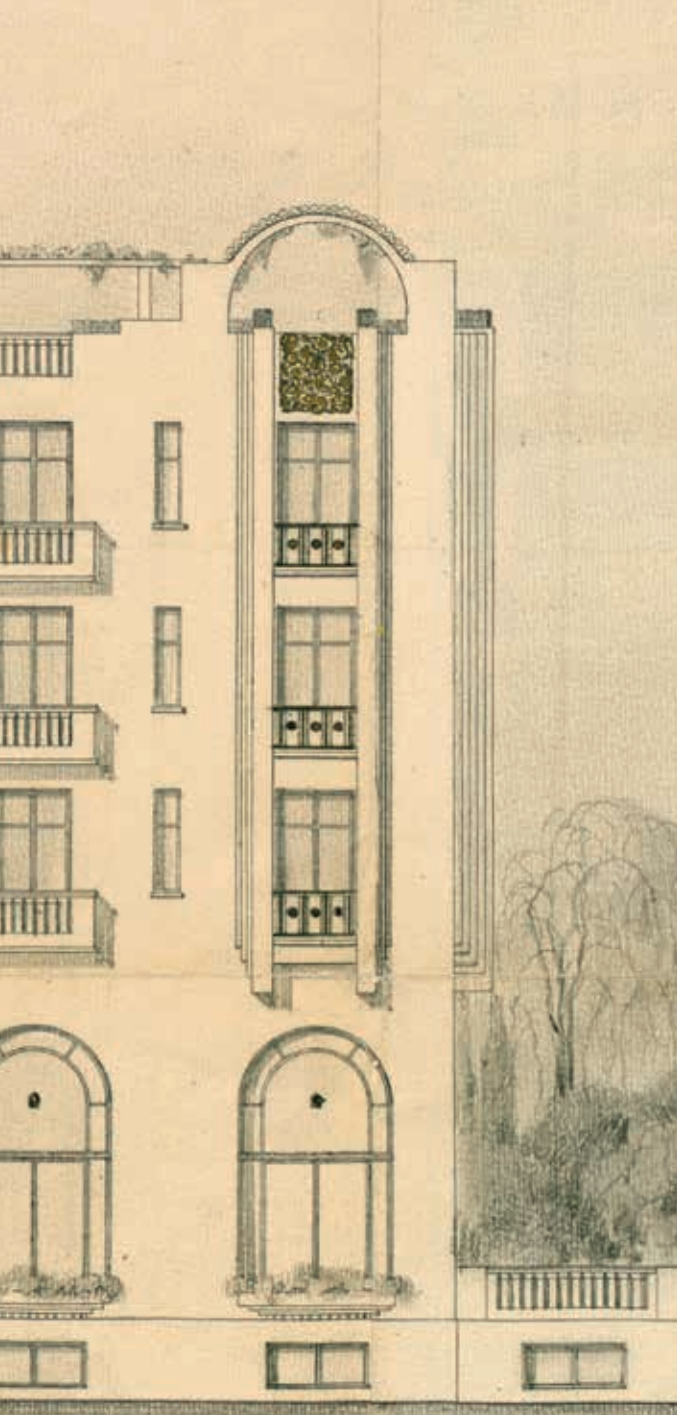
La formule a séduit et stimulé la créativité des maîtres d'œuvres du pays, donnant naissance à de belles réalisations. Une « école architecturale » dacquoise, fruit de la rencontre des influences labourdines, gasconnes et béarnaises, a vu le jour. Riche de plusieurs visions, celle-ci est parvenue à s'exporter dans toute la région grâce au succès rencontré par ses représentants. A Dax, ce style a connu une telle renommée qu'il est parvenu à réécrire en deux décennies l'identité architecturale de la ville.

Cette transformation stylistique s'est accompagnée d'un bouleversement urbain. Tout au long du XX^{ème} siècle, alors qu'elles étaient confrontées au manque de terrains et logements, les diverses municipalités ont soutenu la création de lotissements pavillonnaires. Tandis que l'élan urbain se poursuivait le long des boulevards, ailleurs, de micro-quartiers se sont constitués. Malgré un développement aléatoire, l'habitat s'est structuré de manière cohérente grâce aux réglementations des différents lotissements.

Le XX^{ème} siècle voit le thermalisme dacquois prendre toute sa dimension. De nouveaux établissements modernes sont construits. Vers le sud, des lotissements pavillonnaires s'étirent le long des axes routiers.

...





Au sein de ce contexte immobilier en plein essor, le maire de Dax, Eugène Milliès-Lacroix, a confié à l'architecte parisien de renom André Granet, le soin de concevoir un vaste plan d'extension et d'embellissement pour la station thermale dans le but de lui donner un nouvel élan. Ce projet sera repris par son confrère urbaniste, Edouard André.

Les grandes opérations immobilières réalisées sous la mandature d'Eugène Milliès-Lacroix ont contribué à soutenir l'élan créateur des architectes dacquois. C'est dans cette période faste que de nombreuses expériences stylistiques ont pu voir le jour, à l'image de la cité-jardin ouvrière sortie de terre grâce à la loi Loucheur à partir de 1932 dans le quartier des Pins. Cette réalisation a marqué l'apothéose de la quête esthétique régionaliste dans la ville. Cette vaste opération immobilière confiée à Pomade et Prunetti fut le théâtre d'un véritable laboratoire architectural. Une utopie sociale et urbaine dans laquelle devaient cohabiter aussi bien les ouvriers et les cadres que les employés des usines voisines. Des équipements de proximité furent également aménagés, comme l'école et la chapelle.

L'influence Art Déco

Autre tendance marquante de l'identité architecturale dacquoise, celle de l'Art déco. Ce style épuré et international s'est diffusé dans la ville à travers l'impulsion du thermalisme à partir des années 1920.

Déclinée sous sa forme la plus majestueuse, cette formule a été retenue par l'architecte Granet pour la parure monumentale du Quartier thermal. Le projet a débuté dès 1927 mais a été interrompu par la crise économique des années 30 puis par les troubles de l'Occupation Allemande. L'Atrium-casino et le Splendid Hôtel furent les seuls édifices de ce fabuleux dessein à avoir été construits. Ils constituent de nos jours deux œuvres emblématiques du patrimoine Art déco français.

Introduit dans différents types de programmes et selon des échelles variables, il illustre le goût de la clientèle cosmopolite et aisée en quête de modernité qui fréquentait les lieux de plaisance et de villégiature à la mode. Dans l'habitat particulier, l'Art déco emprunte ses motifs au régionalisme. Il agit dès lors comme une illustration marquante de la renaissance thermale dacquoise.

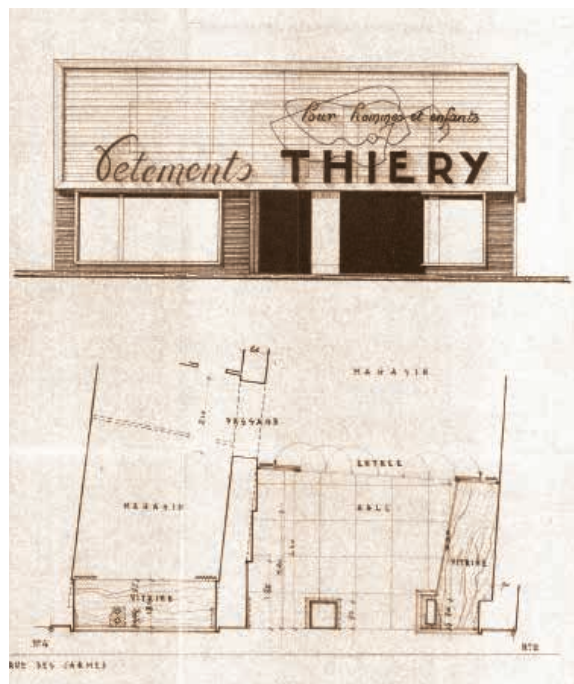




Le modernisme et l'avènement de l'architecture fonctionnelle

Dans les années 1950, grâce au remboursement des cures thermales, Dax devient une station fréquentée. Une architecture fonctionnelle et moderne, introduite par l'architecte René Guichemerre, fit son apparition dès cette époque. Des projets innovants sont créés. Le contexte de l'après-guerre a ainsi donné naissance à un nouvel urbanisme, définitivement en rupture avec les expériences régionalistes des années 1920-1940.

Des cités HLM, avec leurs tours inspirées des grands ensembles réalisés à Sarcelles, furent édifiées dans les quartiers de Cuyès, du Gond et au Sablar. Elles affichent des façades lisses et graphiques dépourvues de toute ornementation selon l'économie du programme. Parallèlement, les travaux réalisés par l'office HLM et le groupement des Castors ont transformé progressivement jusqu'aux années 1990 la physionomie de la ville. Cet essor urbain sans précédent a vu la création de nombreux lotissements marqués par une architecture sérielle caractéristique de l'urbanisme des Trente Glorieuses.







II- PRÉSENTATION DU MAILLAGE CULTUREL ET DES POLITIQUES PATRIMONIALES À L'ŒUVRE À DAX

> Équipements culturels

3 musées, dont 1 labellisé « Musée de France » (Beaux-arts, sciences, archéologie, industrie, ethnographie, militaria)

4 bibliothèques et 1 centre d'archives

1 salle de spectacle historique

1 studio de répétition dédié aux musiques actuelles

1 cinéma multiplexe (8 salles de projection)

1 arène de 1^{ère} catégorie (8 000 places)

1 observatoire

1 Conservatoire municipal de musique et de danse

1 École municipale d'Arts plastiques

DAX
VILLE CANDIDATE AU LABEL
VILLE ET PAYS
D'ART ET D'HISTOIRE

La Ville de Dax compte parmi ses trois institutions municipales, deux sites incontournables de la vie culturelle locale : il s'agit du musée de Borda et de la crypte archéologique. L'équipe qui est en charge de ces lieux s'emploie quotidiennement à sauvegarder, diffuser et valoriser ces sites patrimoniaux.



1- MUSÉES : VALORISER DES ÉQUIPEMENTS CULTURELS DE PREMIER ORDRE



LE MUSÉE DE BORDA

Situé en cœur de ville, le musée de Borda est ouvert sur la diversité et la richesse culturelle du patrimoine landais. Fort de ses 70 000 biens répartis essentiellement entre les collections de sciences, d'art, d'archéologie, d'ethnographie, cette institution place au cœur de ses missions l'étude et la valorisation de l'histoire et des traditions de la ville de Dax et de son territoire.

Vitrine culturelle associée à une identité marquée, le musée est surtout un pôle d'attractivité central pour les nombreux touristes et curistes qui fréquentent la ville.

Il organise deux expositions temporaires annuelles, lesquelles, par un choix thématique lié à ses collec-

tions propres, permettent de couvrir en alternance différents champs disciplinaires, accessibles pour tous les publics (expositions artistiques, scientifiques ou historiques).

Parallèlement à ces expositions, une programmation spécifique et adaptée aux différentes tranches d'âge des publics est proposée tout au long de l'année : animations pour le jeune public, conférences spécialisées, ateliers scientifiques et pédagogiques, démonstrations artistiques, concerts, etc.

Labellisée « Musée de France », cette institution s'emploie à garantir une politique culturelle responsable en matière de régie, de restauration et de valorisation des œuvres.

QUELQUES *Chiffres*

- Équipement labellisé « Musée de France »
- 8 000 à 9 500 visiteurs/an dont 55 % de curistes/touristes (10 600 en 2015)
- 3 469 élèves en 2017
- + 225 enfants des accueils de loisirs

EFFECTIFS DU MUSÉE

- 1 directrice/conservateur
- 1 régisseur des collections
- 1 responsable des publics
- 4 agents d'accueil, de surveillance et de médiation
- 1 agent administratif à mi-temps
- 1 agent d'entretien à mi-temps

BUDGET 2017

Fonctionnement 32 000 €
Investissement 10 500 €



LA CRYPTÉ ARCHÉOLOGIQUE

A l'issue des fouilles archéologiques réalisées en 1978, les fondations d'un monument antique datant des premiers siècles de notre ère ont été mises au jour en plein cœur historique de la cité.

Longtemps interprétées comme les soubassements d'un temple, ces ruines sont aujourd'hui envisagées par les spécialistes comme les fondations d'une basilique civile, édifice situé sur le forum où se déroulaient de nombreuses activités de la vie civique (marché, justice, etc.). A ce jour, il ne subsiste que peu d'exemples de basiliques

connues du monde romain, c'est pourquoi le site revêt un caractère particulièrement exceptionnel.

Aménagé pour recevoir du public, cet espace, connu sous le nom de « crypte archéologique », constitue depuis plus de trente ans l'un des vestiges antiques les plus renommés du patrimoine aquitain. C'est le personnel du musée de Borda qui en assure la visite quotidienne. Les plus remarquables éléments gallo-romains dont dispose cette dernière institution y sont exposés (Trésor des halles, autels votifs, mosaïques, etc.).



2- LECTURE PUBLIQUE, DOCUMENTATION & ARCHIVES : METTRE EN LUMIÈRE LES LIEUX DE SAVOIR



LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

QUELQUES

Chiffres

- 27 100 entrées par an
- 35 000 documents (romans, polars, BD, mangas, DVD, revues, documentaires...)
- 2 500 lecteurs inscrits
- 59 540 prêts de documents par an

BUDGET 2017

Fonctionnement : 87 000 €

Investissement : 16 300 €

EFFECTIFS DE LA BIBLIOTHEQUE

- 1 directeur
- 1 directeur adjoint et responsable de la section jeunesse
- 1 responsable administratif à mi-temps
- 6 agents de bibliothèque
- 2 agents d'entretien

Elle est située depuis 1976, au cœur d'un îlot historique du XVII^e siècle. Ses locaux sont installés dans l'ancien hôtel Neurisse qui comprend une cour Renaissance, la nef de la chapelle Sévigné et des locaux d'une superficie de 850m².

La bibliothèque de Dax se positionne avant tout comme un service public municipal de proximité. Elle fait de l'accès à l'information, à la culture et aux loisirs un objectif prioritaire. Elle dessert les Dacquois, particuliers, établissements scolaires et universitaires, associations ou acteurs de la vie culturelle et locale (maisons de retraite, crèches, centres de loisirs...), ainsi que les touristes et les curistes. Elle propose 50 000 documents en accès libre dont un fonds régional très riche sur les traditions, la gastronomie, la géographie et l'histoire du sud-ouest.

La bibliothèque est un lieu de vie qui s'adresse aussi bien à un public occasionnel et non emprunteur qu'à un public d'abonnés plus régulier. La consultation sur place de documents, les actions culturelles et l'utilisation du wifi sont ouverts à tous et sans condition d'abonnement. L'entrée est libre pour se retrouver, lire, discuter, travailler, étudier ou jouer... L'emprunt de documents et l'accès aux ordinateurs et ressources en ligne nécessitent d'être abonné. Un service de portage de livres à domicile est proposé aux publics empêchés.

La bibliothèque de Dax œuvre également pour la promotion et le développement de la lecture et de toutes les formes d'expression culturelle sur le territoire. Des actions variées pour tous les âges (ateliers, concerts, spectacles, expositions...) ou ciblées vers les scolaires et les publics spécifiques sont régulièrement programmées.



LE SERVICE DES ARCHIVES MUNICIPALES

Depuis 1998, une archiviste est exclusivement affectée à la conservation et la communication des archives de la municipalité. Avec près de 850 mètres-linéaire, ce fonds constitue un centre de ressources incontournable pour les historiens qui souhaitent étudier la ville de la Révolution à nos jours.

Le service, installé au dernier étage de la mairie, renferme quelques trésors. A l'image de cette remarquable série de planches aquarellées due à l'architecte Edmond Ricard, fruit d'une importante acquisition en vente publique, ou encore ce précieux reportage photographique réalisé lors de la crue de 1952. En plus des registres d'état civil et ceux des délibérations municipales, le service dispose d'une importante collection de cartes postales anciennes qui est régulièrement complétée. La plupart des documents iconographiques recensés ont d'ailleurs été numérisés.

En 2015, au terme de 304 séances de travail, 1538 liasses ont été consultées par des chercheurs.



LA SOCIÉTÉ DE BORDA : PATRIMOINE DES LANDES



Fondée en 1876, cette société savante est spécialisée dans l'étude et la valorisation du territoire landais. Depuis 140 ans, elle réunit de nombreux chercheurs qui ont en commun la passion des sciences, de l'archéologie, des arts, des lettres et de l'histoire locale.

Sa bibliothèque, l'une des plus importantes d'Aquitaine, conserve de nombreux ouvrages régionalistes dont certains sont relativement rares et anciens. Elle dispose aussi d'un fonds d'archives dont les pièces les plus anciennes remontent à l'Ancien Régime.

Reconnue d'utilité publique depuis 1980, cette société organise régulièrement des conférences, colloques et congrès à travers le département.

Les interventions des participants sont publiées dans un bulletin qui est édité tous les trimestres. Depuis peu, l'association dispose de sa propre maison d'édition.

VERS UN PROJET DE LECTURE PUBLIQUE : LA FUTURE MÉDIATHÈQUE DACQUOISE

Ce futur espace, situé en cœur de ville, offrira 2 000 m² à vocation culturelle : un auditorium, des ateliers, un espace de petite restauration, ainsi qu'un jardin intérieur. Ce projet ambitieux s'organise autour de principes fondateurs : rayonnement sur le territoire, priorité autour de la jeunesse, plate-forme de services, rencontre et interaction entre publics et collections...

Ce dernier doit prendre en compte des objectifs prioritaires qui seront traduits dans l'architecture et la conception du nouvel équipement :

- Faire de la bibliothèque un lieu de vie
- Diversifier les collections pour être au plus proche des besoins des usagers
- Valoriser les services et les collections
- Ancrer la bibliothèque dans son territoire et développer les partenariats (ECLA, MDL, MOP, ...)

De plus, la municipalité s'est engagée à mener une concertation pour que le projet de la future médiathèque puisse réunir l'ensemble des manifestations liées au livre ou à la lecture publique. Il s'agira notamment de donner plus d'efficacité et de rationaliser la programmation culturelle.



3- CINÉMA

Situé sur la rive droite de l'Adour dans le quartier du Sablar, la ville dispose d'un cinéma multiplex 8 salles de 1 300 fauteuils, construit dans les années 2000. Cet ensemble, classé « art et essai », labellisé « jeunes publics » et « répertoire patrimoine » accueille environ 300 000 cinéphiles par an. Il propose régulièrement des conférences, des projections en avant première où les réalisateurs, les acteurs viennent à la rencontre du public. Au total, ce sont 270 films en sortie nationale par an et 32 séances quotidiennes qui sont proposés au public.



4- SPECTACLE VIVANT : UNE SAISON CULTURELLE DYNAMIQUE POUR UNE OFFRE DE QUALITÉ

4-1 Une saison culturelle dynamique qui fait la promotion du spectacle vivant

La programmation de la Saison culturelle constitue le noyau dur de la politique dacquoise. La Ville a en effet souhaité se fixer comme objectif d'accompagner et soutenir la création artistique tout en proposant d'avantage d'offres vers le jeune public.

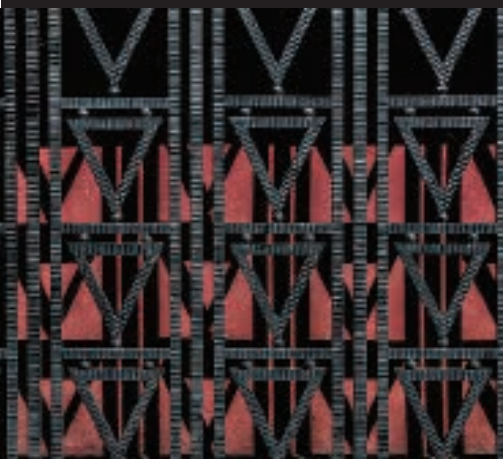


Salle de spectacle de 435 places
Montant total du chantier
de réhabilitation de l'Atrium
3 903 197,80 € TTC

EFFECTIFS DE L'ATRIUM

- 1 responsable
- 4 techniciens
- 1 agent d'entretien





L'Atrium, une salle de spectacle historique au cœur de l'animation culturelle

L'Atrium est un ensemble de style Art déco phare qui accueille la Saison culturelle de la Ville de Dax. Avec le soutien de l'association des « Amis du Théâtre » et celle des « Jeunesses Musicales France », cet équipement culturel de première importance qui comprend une salle de spectacle historique devient alors le centre névralgique des animations. Le cadre de L'Atrium transmet une couleur et une force symbolique indéniables aux représentations. Trente spectacles professionnels sont donnés chaque année couvrant le théâtre, la musique, la danse, la chanson, le cirque actuel, le théâtre d'objet.

Enfin, cet équipement est aussi un outil de création pour les compagnies de la région et d'ailleurs qui souhaitent venir en résidence à Dax. En construisant des projets taillés sur mesure en concertation avec les services municipaux, les résidences artistiques rencontrent le public, créant ainsi de nouvelles passerelles entre l'Art, le territoire et les habitants. Ouverte à tous les horizons esthétiques, la Saison culturelle s'enrichit chaque année de la participation de nouvelles compagnies.

Les concerts publics gratuits

Parallèlement aux offres culturelles classiques proposées par la Ville, un programme quotidien de concerts gratuits est organisé par les associations dans divers espaces publics de la cité (parvis de la mairie, balcons de l'Adour, etc.).

Pour permettre à ces associations de se produire dans des conditions optimales, la municipalité met à leur disposition la compétence de ses agents pour aménager les scènes provisoires (chapiteaux ou parterres de caillebotis) et installer les chaises.

Les concerts publics participent à l'animation du centre-ville, mais ils permettent surtout de soutenir les pratiques amateurs.

Depuis 2012, l'opération « Garçon, La note ! » s'impose comme l'un des rendez-vous musicaux estivaux le plus dynamique de la cité. La programmation de cet événement rassemble, entre juin et septembre, 28 dates de concerts gratuits réalisés dans 28 bars et restaurants d'acquois. En quatre ans, cent représentations ont été données. Cette initiative a contribué au renouvellement de l'offre culturelle tout en apportant une animation à de nombreuses terrasses du centre historique.



4-2 Les festivals et autres grands rendez-vous de l'année

La Ville de Dax est depuis longtemps l'organisateur de nombreux festivals.

Pour asseoir ces grands rendez-vous, la municipalité a voulu valoriser plusieurs événements culturels et artistiques qu'elle souhaitait consolider et renforcer.

Aujourd'hui, trois d'entre eux symbolisent les temps forts

de la Saison entre avril et septembre : les « Rencontres à Lire » (avril), le « Festival de la photographie » (juin), le Festival « Toros y Salsa » (septembre).

En outre, la Ville maintient son partenariat avec l'association Dax « Motors and blues » qui organise depuis 2009 un festival musical rassemblant 20 000 personnes.

Les « Rencontres à Lire »

Parmi les nombreuses manifestations littéraires qui existent en France, celle des « Rencontres à Lire » cultive sa différence. Depuis 2009, une longue liste d'auteurs de premier plan ont fait le voyage à Dax.

Le succès de ce salon doit beaucoup à sa spécificité qui réunit tout à la fois des personnalités de tous horizons ayant en commun la passion du livre. C'est ainsi que l'on a pu échanger avec des écrivains, des poètes, des philosophes, des journalistes, des auteurs de BD et illustrateurs mais aussi avec des metteurs en scène, des comédiens, des photographes, des musiciens, ou bien encore des danseurs, ... Tous ont permis de façonner l'identité singulière des « Rencontres à Lire » qui s'affirme avant tout de par sa ligne éditoriale différente des autres grands salons.

La Ville de Dax a désormais créé les conditions idéales pour la réussite de ce festival grâce à ses partenaires et aux invités. Elle est surtout parvenue à trouver son public grâce à une programmation insolite, sensible aux auteurs et éditeurs de demain.

De plus, la manifestation a développé, sous l'impulsion des élus, une offre spécifiquement adaptée aux plus jeunes en organisant un concours d'écriture, des spectacles jeunesse et des ateliers pédagogiques.





Hans Silvestre, parrain du festival

FESTIVAL DE LA PHOTOGRAPHIE
A DAX 2 JUIN / 22 JUILLET 2018
 300 PHOTOS À DÉCOUVRIR PAS À PAS

Le « festival de la photographie »

C'est devenu un des temps forts du projet culturel. Le festival s'est imposé comme l'une des créations les plus originales de la Saison. Cette initiative est motivée par différentes logiques :

- Développer des expositions hors les murs afin de rapprocher l'Art du public et le faire entrer dans leur environnement quotidien. Organisé sous la forme de circuits de visite urbains ouverts aussi bien aux habitants qu'aux touristes, cet événement incite le promeneur à découvrir la ville et ses environs sous un autre œil.

- Valoriser le cœur de ville et travailler davantage sur l'adéquation entre l'exposition et le patrimoine. Il s'agit de créer un dialogue artistique entre des œuvres contemporaines et un bâti historique.

- Permettre à des photographes émergents de défendre leur parti pris artistique. En ce sens, le festival peut devenir un tremplin pour de jeunes artistes désireux d'exprimer et de partager une vision contemporaine et subjective du monde qui nous entoure.

- Maintenir et développer la participation du public qui doit devenir acteur à part entière de ce rendez-vous.

De grands noms de la photographie internationale parrainent chaque année le festival : Eric Bouvet, Sabine Weiss, Serge Assier, Pierre Delaunay, ...



Le festival « Toros y Salsa »

Depuis 20 ans, cet événement gratuit est un incontournable pour tous les amateurs de salsa, qu'ils soient spectateurs ou danseurs. Il est implanté dans le cadre naturel ouvert et chaleureux des bords de l'Adour et du Parc des Arènes.

Reconnu pour la richesse de sa programmation, il fait rencontrer les groupes musicaux accueillis et le public.

Il a réussi à s'imposer parmi les grands événements culturels du Sud Ouest en affichant une sélection exclusivement dédiée aux musiques latines qu'elles proviennent de Cuba, de Porto-Rico, du Venezuela, de Hollande, de France ou d'Espagne. « Toros y Salsa » est parvenu à ancrer son style dans l'esprit de la culture festive du Sud-Ouest.

Le « festival des abbayes » (festival départemental)

Les églises et cathédrale du Grand Dax accueillent chaque année en juin les concerts de ce festival dont la direction technique est assumée par le musicologue Frédéric Lodéon.

Les soirées ne sont pas seulement réservées à des mélomanes avertis, elles s'adressent à tous les publics : amateurs ou néophytes, enfants ou seniors amoureux de cordes comme passionnés de cuivres, intéressés par le baroque ou férus de romantisme, sensibles à un récital ou fervents de symphonie. La programmation tient compte de tous ces goûts et propose une ouverture sur l'ensemble des périodes embrassées par la musique classique.

L'objectif de ce festival est d'inviter les artistes dont le talent a été révélé au cours de l'année précédente, en favorisant autant que possible la venue des jeunes prodiges.



Événements culturels nationaux

A l'occasion de la « Fête de la musique », de la « Nuit des Musées » et des « Journées Européennes du Patrimoine », le musée de Borda bouleverse sa programmation habituelle. Ces manifestations sont l'occasion pour les équipes pédagogiques de fidéliser les visiteurs locaux ainsi que le public régional en proposant de nouvelles animations.



La FERIA est historiquement la grande fête populaire qui se tient chaque année aux alentours du 15 août. Elle réunit toutes les générations et permet à chacun de profiter librement et gratuitement de nombreuses animations.

Ce grand rendez-vous estival est l'occasion pour la Ville de promouvoir ses atouts culturels. Depuis quelques années, cette grande manifestation festive qui accueille plus de 800 000 participants, a placé au cœur de sa programmation toute une gamme d'activités mettant à l'honneur le patrimoine culturel local et son folklore.

4-3 La FERIA : Festivités ambassadrices de l'identité culturelle gasconne

La musique vivante au cœur de la FERIA

Au sein de la FERIA dacquoise, la musique a toujours tenu une place de choix. Des traditionnelles bandas aux formations contemporaines, un large panel d'animations musicales est représenté. Riche de cette diversité, chaque rue vit durant cinq jours au tempo de ces groupes. Il en résulte une myriade d'ambiances qui transforme la ville en une vaste scène artistique à ciel ouvert.

Les bandas sont les actrices incontournables de l'animation musicale durant la FERIA. Ces formations de cuivres sont intrinsèquement liées à l'identité culturelle et festive du Sud-Ouest. Elles viennent de tout le département, d'autres régions et même d'Espagne. On en compte une quinzaine pendant la FERIA de Dax, soit environ 400 musiciens dont le répertoire tire ses origines des musiques basques ou espagnoles pour accompagner les festayres de rue en rue.

En plus d'accueillir ces traditionnels cortèges musicaux, la Ville de Dax mène une politique active pour maintenir durant cette période des espaces aménagés pour les concerts

gratuits. Le centre névralgique de ce dispositif est la grande scène des « Poly'sons » qui trône dans le parc de la mairie. Elle rassemble chaque soir plusieurs milliers de personnes et s'impose désormais comme un lieu musical de référence. Deux concerts gratuits sont programmés chaque soir. Ils permettent de belles découvertes avec de jeunes groupes locaux et d'autres, venus du bout du monde.

Le panel des styles musicaux est aussi large qu'ouvert (de la musique celtique au reggae, du Ska au groove, du rock au heavy métal...).

Conjointement à ces concerts, une journée spécialement dédiée aux mélomanes a été créée. Baptisée « Dax en voix » la musique », cette animation gratuite regroupe pas moins de onze scènes réparties au cœur du centre historique. Les festayres peuvent ainsi déambuler au gré de leurs envies ou, au contraire, suivre le parcours musical proposé pour découvrir les chorales festives des Landes et du Pays Basque, ainsi que des bandas et autres fanfares de la région.





Des activités de découverte centrées autour du folklore gascon

La Feria est aussi un formidable vecteur de découverte qui permet d'initier chaque année des milliers de festayres à l'histoire du Pays landais et à son patrimoine culturel.

La « Journée landaise » inaugure le premier jour des festivités. Elle est exclusivement consacrée aux Landes, ses traditions et sa gastronomie. Le visiteur peut y découvrir des expositions d'artisanat local, des spectacles folkloriques avec les échassiers, des démonstrations de travaux agricoles, des courses landaises ou encore des ateliers de chants gascons...

A partir de la seconde journée, débutent les novilladas et corridas mais aussi des spectacles équestres. Ces manifestations se jouent chaque jour au cœur de l'arène. Monument historique centenaire d'une architecture remarquable, les arènes sont l'emblème de la fête.

Une journée entière est dédiée aux enfants. C'est dans le parc des arènes que sont installées des attractions et ani-

mations pédagogiques ouvertes sur la culture landaise. Tout au long de la journée, de l'encierro des pitchouns à la finale du radio-crochet des enfants, les plus jeunes peuvent découvrir en s'amusant les animations traditionnelles de la Feria.

Lors de la première journée, de nombreux spectacles et défilés folkloriques animent la cité. Les musiciens et danseurs venus de tout le département se retrouvent en cortège dans les rues et l'arène pour parader. Ces représentations exceptionnelles sont riches du mélange des couleurs, des rythmes et de la lumière.

Durant la Feria, les visiteurs peuvent s'initier aux traditionnelles parties de quilles de six ou de neuf. Le jeu consiste à abattre cinq ou huit des quilles en présence, à l'aide de maillets.

Les sports landais sont aussi mis à l'honneur avec la traditionnelle course landaise, symbole du courage. Un défi





que relèvent les écarteurs dans l'arène en attendant la vache avant de l'esquiver au dernier moment, réalisant ainsi un écart. Les sauteurs font aussi partie du spectacle. Ils réalisent des figures gymniques au-dessus de l'animal issu des élevages locaux. Le « Concours landais » de la Feria de Dax est un rendez-vous incontournable dans la saison de la course et le championnat de France.

Pour les amateurs de sensations fortes, la Feria offre chaque matin, dans de petites arènes, la possibilité de défier les vaches pour attraper les cocardes accrochées entre leurs cornes. Un sport qui demande rapidité et habileté.

Pendant les fêtes, les peñas sont des lieux de convivialité qui réunissent et où il fait bon passer un moment entre amis. Ces associations ouvrent leurs locaux du centre-ville à cette occasion. Les bodegas, autres associations sportives ou de quartiers qui proposent des animations et de la restauration,

sont quant à elles regroupées sur l'Estanquet au cœur du parc des arènes.

La gastronomie est aussi un pilier du territoire landais. Les produits sont nombreux et de qualité : canards, asperges, poulets, pastis, madeleines de Dax, huîtres d'Hossegor, foie gras et bœufs de Chalosse, Armagnac, Vins des sables et Tursan, etc.

Tous sont mis à l'honneur pendant ces cinq jours de fête au sein d'un village gourmet animé par les plus importants artisans de la gastronomie régionale. Ainsi, Jean Coussau, l'un des plus réputés chefs landais, anime des ateliers culinaires. Ses démonstrations à base de foie gras et de poulet sont propices à d'insolites dégustations.

Après le traditionnel « adieu » des bandas (« l'Agur »), prononcé dans les arènes par 300 musiciens, la Feria s'achève en apothéose sur les bords de l'Adour avec la cérémonie de restitution des clés de la Ville et le grand feu d'artifice.

5- ARTS PLASTIQUES ET ENSEIGNEMENTS SPÉCIALISÉS : ENCOURAGER LA PRATIQUE DES ARTS PAR DES OFFRES DE FORMATION DÉVELOPPÉES

L'école municipale d'Arts plastiques

A Dax, deux écoles municipales dispensent un enseignement artistique se référant respectivement à un projet pédagogique : l'école d'Arts Plastiques et le Conservatoire. Parallèlement aux missions remplies par ses services, la Ville a mis en place une politique de sensibilisation aux arts par le biais de concerts-découvertes gratuits, d'ateliers de sensibilisation, ou bien encore dans le cadre des temps d'activités périscolaires. Ces multiples actions doivent permettre de donner à chacun un accès privilégié à l'éducation artistique.

L'école propose des cours de dessin, peinture, sculpture, modelage, infographie, dispensés par 3 professeurs. La majeure partie des cours est réalisée pendant la semaine. Une préparation aux écoles d'art est aussi proposée pour les jeunes.

L'enseignement est rythmé par des expositions préparées par les élèves, des sorties et visites culturelles. Chaque année l'ensemble des élèves est amené à travailler autour d'une thématique nouvelle.

En résumé...

- Cours d'éveil pour les 5-6 ans (découverte ludique des techniques artistiques)
- Cours enfants pour les 7-12 ans (initiation aux techniques, développement du sens critique)
- Cours adolescents pour les 13-18 ans (approfondissement d'une expression plastique personnelle)
- Cours adultes (croquis, dessin, couleur, techniques picturales à travers l'étude des maîtres)
- Cours d'infographie et de vidéo (création, graphisme, photographie)



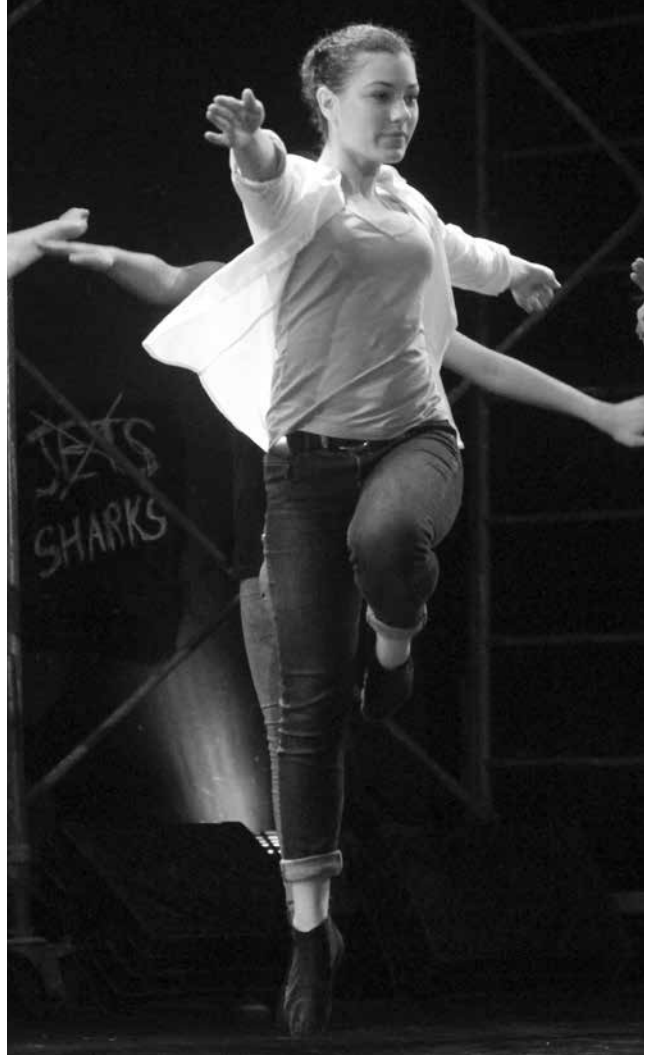
BUDGET 2017

Fonctionnement 122 720 € avec personnel

EFFECTIFS DE L'ÉCOLE MUNICIPALE D'ARTS PLASTIQUES

- 1 directeur-professeur de l'École d'Arts plastiques
- 2 professeurs
- 163 élèves inscrits sur l'année 2017/2018





Le Conservatoire municipal de musique et de danse

La Ville de Dax est particulièrement attachée à son Conservatoire, symbole de qualité et d'exigence de l'enseignement. C'est un équipement de référence dont le projet rayonne largement sur le territoire du Grand Dax. En effet, forte de la volonté de son équipe pédagogique, cette institution a toujours souhaité placer les élèves en situation de jeu au cours de leur apprentissage : seuls ou dans l'orchestre, avec des professionnels ou bien des amateurs, tel est le leitmotiv qui a permis de faire du Conservatoire bien plus qu'un lieu d'enseignement, un outil de partage et de diffusion de la Culture.

En résumé...

- Le Conservatoire propose deux enseignements :
- Musique (cordes, vents, cuivres, percussions, claviers, chant lyrique) (399 élèves)
- Danse (danse classique, contemporaine, moderne/jazz). (138 élèves)
- 3 cycles d'apprentissage (initiation, pratique amateur, spécialisation)

Le Conservatoire est agréé pour dispenser le diplôme de fin de premier cycle



BUDGET 2017

Fonctionnement : 916 100 € avec personnel

EFFECTIFS DU CONSERVATOIRE

- 1 directeur - professeur
- 1 adjoint administratif
- 24 professeurs
- 1 agent d'entretien mutualisé
- 476 élèves inscrits sur l'année 2017/2018



Vers une nouvelle approche de la culture artistique...

Un nouveau projet pédagogique, actuellement en cours d'écriture, donnera la possibilité aux enseignants d'aller à la rencontre de nouveaux publics en dehors de l'équipement. Cet axe de développement passera par un travail en amont entre les services (Culture, Social, Éducation, EHPAD, etc.) afin de modifier les pratiques professionnelles, les représentations et les méthodes de travail.

Ce projet devrait aussi voir la création d'une nouvelle branche capable de créer des passerelles entre conservatoire et pratiques autodidactes autour de projets musicaux. Il s'agirait ici de soutenir les musiques actuelles en proposant aux jeunes instrumentistes ne pouvant ou ne voulant s'inscrire dans un cursus, de s'exercer en autonomie ou avec l'aide des professeurs du Conservatoire au sein de la nouvelle salle de répétition.

Par ces actions et les budgets qu'elle accorde à ces structures, la Ville de Dax marque son engagement en faveur d'une vision décloisonnée de la pratique des arts plastiques. Les travaux entrepris par celle-ci dans ce domaine depuis de nombreuses années, particulièrement en direction des jeunes, ont permis de diversifier les enseignements en privilégiant l'ouverture vers de nouveaux publics. Ces efforts ont contribué à redynamiser et renforcer le maillage culturel du territoire dacquois.

6- SOUTENIR LE MILIEU ASSOCIATIF : L'AIDE APPORTÉE PAR LA VILLE AUX ASSOCIATIONS CULTURELLES ET FOLKLORIQUES QUI VALORISENT ET DIFFUSENT L'IDENTITÉ DU TERRITOIRE

Le milieu associatif est particulièrement dynamique et dense sur le territoire dacquois (400 associations). La municipalité a choisi depuis de nombreuses années d'accompagner ces initiatives et pour certaines de s'y associer étroitement.

La sphère associative culturelle est dynamique grâce aux harmonies, bandas, ateliers de théâtre, chorales, associations culturelles œuvrant pour l'éducation et la sensibilisation.

Convaincue que la relation qui existe entre la Ville et ses associations reste un enjeu prégnant et complexe sur lequel il convient de rester attentif, la municipalité a entrepris de s'engager à valoriser leur travail de deux manières :

- d'une part, en accompagnant chaque année les initiatives en allouant des subventions.

- d'autre part, en apportant son soutien technique, matériel et des lieux dédiés (salles municipales, Atrium, domaine public), ainsi que la compétence du personnel communal pour accompagner le travail des bénévoles et maintenir une relation de confiance.

On notera la relation privilégiée que la Ville entretient avec le groupe folklorique des « Gouyats de l'Adou » (échassiers), et l'harmonie municipale de « la Néhe », les ensembles de cuivres et les bandas, ainsi que la Société savante de Borda, acteur de premier plan de la connaissance du patrimoine landais et qui contribuent tous au rayonnement culturel du territoire dacquois.







III- MOTIVATIONS DE LA CANDIDATURE

DAX
VILLE CANDIDATE AU LABEL
VILLE **ET** PAYS
D'ART **ET** D'HISTOIRE

...

AXE n°1

ACTIONS DE RECHERCHE ET DE CONNAISSANCE DU PATRIMOINE

Action n°1 – Engager à l'échelle du Grand Dax, un recensement du patrimoine, dont notamment celui de la villégiature du XIX^{ème} et XX^{ème} siècle, en partenariat avec le Service Régional de l'Inventaire. (Inscription PLUi, tourisme).

Action n°2 – Créer une commission citoyenne du patrimoine dacquois, animée par des ambassadeurs de quartier.

Action n°3 – Lancer une vaste opération de numérisation des archives (fonds publics et privés) afin de constituer une base de données documentaire et iconographique sur le patrimoine dacquois (la « Daxothèque »).

Action n°4 – Promouvoir les projets scientifiques et culturels afin de maintenir une dynamique d'étude avec les chercheurs, les universités et les écoles.

Action n°5 – Développer un volet numérique qui permettrait notamment de communiquer les données de l'inventaire patrimonial via un outil SIG à l'interface publique, ainsi que de la documentation.

AXE n°2

ACTIONS DE PROMOTION POUR FAIRE VIVRE LE LABEL

Action n°6 – Créer un CIAP (Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine) avec un programme d'animations adapté selon les publics (aux habitants, aux scolaires, aux curistes et touristes).

Action n°7 – Communiquer l'actualité des actions entreprises via un site internet et les plateformes numériques en partenariat avec l'Office de Tourisme et du Thermalisme intercommunal.

Action n°8 – Créer une signalétique patrimoniale avec notamment un « Circuit de l'eau » centré autour d'une découverte paysagère et architecturale de la ville.

Action n°9 – Mener une politique éditoriale de qualité.

AXE n°3

ACTIONS DE SENSIBILISATION À LA QUALITÉ DU PATRIMOINE URBAIN

Action n°10 – Créer une instance de médiation et d'information au sein du CIAP sur les actions urbaines et patrimoniales engagées par la Ville (rencontre ABF).

Action n°11 – Organiser un programme de manifestations culturelles centrées sur le thème de l'« Ecriture Urbaine » (ateliers pédagogiques avec maquettes, concours de peinture, interventions artistiques in situ, ...).

Action n°12 – Développer un ensemble de visites insolites (Visites de station de pompage souterraines, visites du Tuc d'Eauze, visites de propriétés privées (immeubles, villas), balades périurbaines animées par des habitants, visites des coulisses... de la cathédrale, du Splendid, de l'Atrium, Musées, ...

AXE n°4

ACTIONS DE RESTRUCTURATIONS EN FAVEUR D'UN PROJET DE CONNAISSANCE DU TERRITOIRE

Action n°13 - Rénover et aménager le musée de Borda afin de créer un équipement muséal de premier ordre sur le territoire capable de présenter ses collections au sein d'une exposition permanente.

Action n°14 - Créer une médiathèque dans le cadre d'un projet de lecture publique.

Action n°15 - Créer un Centre d'archives de l'architecture du Pays Dacquois capable de collecter, conserver, communiquer et valoriser les plans et l'œuvre des architectes dacquois.

POLITIQUES CULTURELLES & PATRIMONIALES

SOMMAIRE

I- PATRIMOINES – UN BÂTI ET DES SITES QUI ONT FORGÉ L'IDENTITÉ DE LA VILLE	59
1- Présentation du patrimoine bâti	60
2- Les objets mobiliers et décors	62
3- Le patrimoine culturel immatériel	62
4- Actions de connaissance	63
5- Actions de restauration et de réhabilitation :	
Investir dans la sauvegarde du patrimoine architectural contemporain non protégé	64
6- Actions de valorisation	68
 II- L'ARCHITECTURE RÉCENTE ET CONTEMPORAINE – PROTÉGER LE PATRIMOINE BÂTI DU XIXÈME ET XXÈME SIÈCLE TOUT EN ENCOURAGEANT LES PROJETS ARCHITECTURAUX DU XXIÈME SIÈCLE	 73
1- Architectures remarquables du XIXème et XXème siècle	74
2- Commandes publiques architecturales	74
2-1 Donner aux architectures du XXIème les moyens de s'exprimer dans la ville	74
3- Actions de valorisation	76
 III- CULTURE ET ARTS PLASTIQUES – VALORISER LA CONNAISSANCE SOUS TOUTES SES FORMES EN SOUTENANT LA CRÉATION ARTISTIQUE	 79
1- Equipements culturels	80
2- 1 % artistique et commandes artistiques publiques	81
3- Action de valorisation	82
3-1 Le service des publics du musée de Borda	82
3-2 Actions mises en œuvre par la Ville à destination des « publics empêchés »	83
 IV- URBANISME – LE PROJET DE VILLE	 85
1- Espaces protégés : Une aire de protection qui a fait ses preuves, la ZPPAUP et sa transformation en AVAP, aujourd'hui « Site Patrimonial Remarquable ».	87
2- Outils de gestion et de planification urbaine	88
2-1 Le SCoT de la communauté d'Agglomération du Grand Dax	88
2-2 Le Plan Local d'Urbanisme de Dax et le volet patrimonial du PLUi du Grand Dax	88
2-3 L'étude « Cœur de Ville »	89

PARTIE 2

3- Le renouvellement et le développement urbain : les grands projets	91
3-1 Lutter contre l'habitat insalubre en valorisant le centre historique	91
3-2 Repenser l'accessibilité à la ville et aux communes environnantes	91
4- Une politique énergétique : l'ambition d'une ville respectueuse de l'environnement	93
5- L'amélioration du cadre de vie	93
5-1 Envisager l'OPAH comme un outil de développement	93
5-2 Inciter les habitants à entretenir le bâti : l'accompagnement des projets de ravalement des façades	95
5-3 Des réglementations appropriées pour les espaces publics, la publicité, les devantures et les enseignes commerciales	96
6- Le traitement des entrées de ville : un projet de réaménagement récompensé	97
6-1 Le réaménagement de l'avenue Saint-Vincent-de-Paul	97
6-2 Une réappropriation de l'espace public réussi : réaménagement de la place de la Fontaine d'eau chaude, de l'esplanade Général de Gaulle et de la place de la Course.	99
V- PAYSAGE – PRÉSERVER LA RICHESSE DE LA FLORE ET DE LA FAUNE DACQUOISE	101
1- Protections et labels	103
2- Outils de gestion	104
2-1 Un plan de gestion 2011/2025 pour la forêt communale et les espaces verts	104
2-2 Objectif « zéro phyto »	104
2-3 Un plan d'actions pour garantir la propreté du cadre de vie paysager	104
3- Actions de connaissance	105
3-1 Création de la « Maison de la Barthe » : centre d'interprétation de la nature	105
3-2 Les « Jardins solidaires et écologiques » : espaces pédagogiques et conviviaux	106
4- Actions de valorisation	106
4-1 Signalétique	106
4-2 Sentiers d'interprétation	108
4-3 Visites guidées et animations	109
4-4 La mise en valeur du centre ville par un fleurissement continu	110
4-5 La valorisation du cadre paysager de l'Adour : Le projet « Berges éphémères »	111

ANNEXE

113





I- PATRIMOINES

Un bâti et des sites
qui ont forgé l'identité
de la ville

DAX
VILLE CANDIDATE AU LABEL
VILLE ET PAYS
D'ART ET D'HISTOIRE

...

1- PRÉSENTATION DU PATRIMOINE BÂTI

(Pour compléter cette rubrique, se reporter à la présentation détaillée du développement historique de la ville et de son architecture qui figure dans la fiche n°1).



2000 ANS D'HISTOIRE ET D'ARCHITECTURE URBAINE, RURALE ET INDUSTRIELLE

La Ville possède un important patrimoine bâti qui compte de nombreux édifices protégés au titre des Monuments Historiques et dont le panel permet de retracer l'ensemble des périodes historiques, de l'antiquité à la période contemporaine. Parmi cette liste, on notera pas moins de trois édifices majeurs construits au XX^{ème} siècle.

(Pour la liste détaillée des Monuments Historiques, se reporter aux annexes).

Période antique

- Remparts gallo-romains
- Crypte archéologique (ancien forum)
- Mosaïques de l'ancienne basilique de Gratien (église Saint-Vincent-de-Xaintes)

Période médiévale

- Itinéraire de la voie de Tours (Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle)
- Portail de la Cathédrale de Dax
- Vestiges de l'église Notre-Dame
- Vestiges de fenêtres à meneaux

Période moderne

- Hôtels particuliers
- Immeubles de ville
- Cathédrale de Dax
- Couvent des Dominicaines
- Anciennes fermes et maisons rurales

Période contemporaine

XIX^{ème} siècle

- Immeubles de rapports urbains et boutiques
- Maisons bourgeoises
- Villas (styles historiciste, académique, balnéaire)
- Habitat et cités ouvrières
- Grands magasins
- Hôtels
- Etablissement thermal des Baignots
- Eglise Saint-Vincent-de-Xaintes
- Parcs
- Infrastructures publiques (Mairie, écoles, Gare SNCF, PTT, Banques, Casino, Abattoirs, etc.)

XX^{ème} siècle

1^{ère} moitié du XX^{ème} siècle

- Immeubles d'habitation urbains et boutiques
- Villas (styles Néo-balénaire, Régionaliste, Art Déco)
- Habitat et cités ouvrières, logements HBM (Habitat à Bon Marché)
- Usines, entrepôts et garages
- Grands magasins
- Infrastructures publiques (PTT, écoles, Banques, Arènes, Casino, etc.)

2^{ème} moitié du XX^{ème} siècle

- Immeubles d'habitation urbains
- Villas (styles moderniste, fonctionnel)
- Cités HLM et maisons type Castor
- Usines, entrepôts et garages
- Infrastructures publiques (nouvelle mairie, écoles, aéroclub, etc.)



LE THERMALISME : UNE ACTIVITÉ QUI A TRANSFORMÉ L'IDENTITÉ DE DAX

- Patrimoine architectural et urbain (Ets thermaux, Hôpitaux, Casinos,...)
- Patrimoine industriel - Industries et équipements d'une station thermique moderne (Salines, Manufactures, Garages, Aérodrome...)
- Patrimoine des commerces (boutiques, grands magasins, cafés,...)
- Patrimoine disparu (Halles, port, Ets thermaux, boutiques, écoles, clinique Pourquoié...)



LA VILLÉGIATURE : UN ART DE VIVRE QUI A FAÇONNÉ L'IDENTITÉ ARCHITECTURALE DACQUOISE

- Patrimoine architectural d'écriture balnéaire (Impact du thermalisme sur l'architecture civile, œuvres de l'architecte Ricard, Sanguinet...)
- La villégiature régionaliste : marqueur identitaire de la cité dacquoise (Œuvres des architectes Pomade, Prunetti, Proères, Le Gal, Fudji, Brocas...)
- L'ambiance Art-Déco
- L'architecture moderne et ses applications (Guichemerre, Hébrard, Les Castors, grands ensembles, Nouvel...)

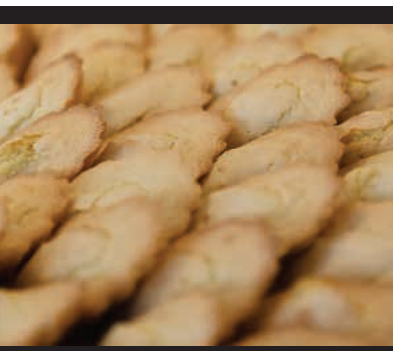
2- LES OBJETS MOBILIERS ET DÉCORS

(Pour compléter cette rubrique, se reporter à la liste détaillée des biens mobiliers protégés qui figure en annexe de cette fiche).

C'est probablement l'ensemble patrimonial le plus diversifié et pourtant le moins connu de la ville. Hormis les autels, retables et la mosaïque antique installés dans le chœur des édifices de culte, la plupart de ces objets ne sont accessibles au public qu'à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine. L'essentiel de ces collections est réparti entre la Cathédrale et la chapelle de l'ancien centre hospitalier. De multiples vestiges archéologiques viennent, quant à eux, compléter ce corpus principalement rattaché à l'époque moderne.



3- LE PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL



L'EXCEPTION FESTIVE ET CULTURELLE DACQUOISE : LE « BIEN VIVRE »

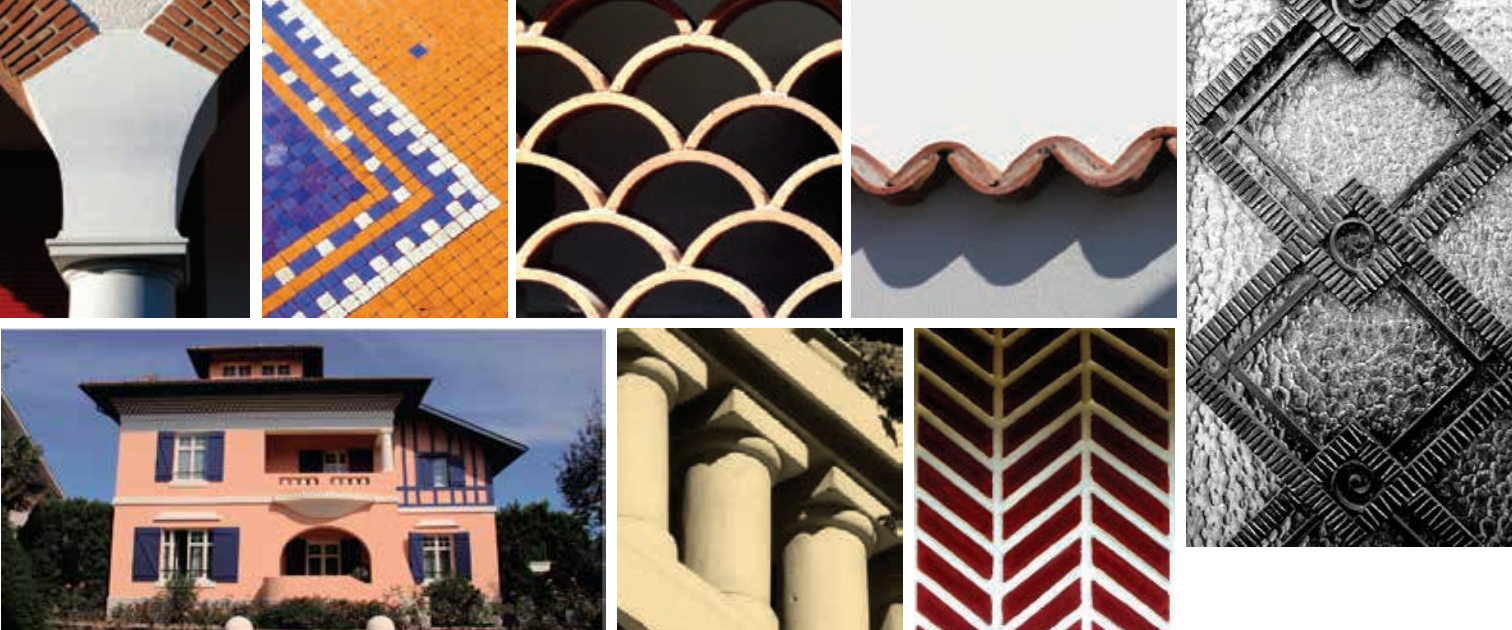
(Pour compléter cette rubrique, se reporter aux éléments développés dans la rubrique Feria de la Fiche n°1).

- Patrimoine taurin (Architecture des arènes, courses landaises et corridas)
- Culture festive et folklorique (Férias, Bandas, Les Gouyats, etc.)
- Spectacles et création artistique contemporaine (Saison culturelle, Festivals, etc.)
- Culture sportive et ses équipements (Trinquet des Charmilles, Rugby, etc.)
- Patrimoine des marchés et de la gastronomie (Marchés, Madeleine, Pastis, recettes)



UN PATRIMOINE LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE MÉCONNU

- Patrimoine littéraire (thèses médicales, guides touristiques, écrits d'Hugo, Guitry, etc.)
- Œuvres littéraires liées à Dax (Pierre Benoit, Emile Despax, Xavier de Cardaillac, etc.)
- Chanson et patrimoine musical (« La Dacquoise », La Néhe, bandas, etc.)
- Peinture régionaliste et nationale (Suzanne Labatut, Alex Lizal, Truquez, Jean-Roger Sourgen, Léon Gischia, Félix Vallotton, Léon Fauret, Georgette Dupouy, Gaston Larrieu, etc.)



4- ACTIONS DE CONNAISSANCE

[Pour compléter cette rubrique, se reporter à la liste détaillée des inventaires et campagnes de fouilles archéologiques réalisés sur la commune qui figurent en annexe de cette fiche].



L'INVENTAIRE DU PATRIMOINE DE LA VILLÉGIATURE RÉGIONALISTE : IDENTIFIER LE PATRIMOINE ARCHITECTURAL DU XIXÈME ET XXÈME SIÈCLE POUR LA CONNAISSANCE

Le phénomène du régionalisme a façonné l'identité dacquoise entre la fin de la 1ère Guerre Mondiale et les années 50. Ce patrimoine bâti, lié principalement à la villégiature ne faisait jusqu'ici l'objet d'aucune mesure de protection.

C'est pourquoi un inventaire a été réalisé en 2012 par la Direction de l'Urbanisme de la Ville, afin de recenser sur le territoire de la station, les villas construites par l'architecte Albert Pomade et son confrère Jean Prunetti.

Cette étude a permis de mettre en lumière les spécificités uniques de ce patrimoine en distinguant notamment

des caractéristiques architecturales liées à l'architecture vernaculaire basque, béarnaise et landaise.

La connaissance spécifique de cette forme d'habitat permet désormais d'envisager la création d'une réglementation indexée au PLU, capable de fixer les modalités de protection et de conservation des éléments remarquables (style, façade, modénature, etc.).

L'inventaire a mis en évidence la nécessité d'incorporer au territoire de la nouvelle AVAP, les quartiers de la première couronne périphérique du centre ville marqués par l'ambiance de cette architecture.

5- ACTIONS DE RESTAURATION ET DE RÉHABILITATION : **INVESTIR DANS LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL CONTEMPORAIN NON PROTÉGÉ**



LA RESTAURATION DE LA « MAISON DE CONFISERIE BIRABEN »

L'immeuble Biraben, implanté aux abords des remparts gallo-romains est d'un intérêt architectural incontestable. Cet ensemble monumental, construit en 1920 par l'architecte Pomade, se compose de quatre hôtels particuliers, chacun organisé sur cinq niveaux du sous-sol aux combles.

En 2012, pour préserver l'intégrité du bâtiment, le Préfet a autorisé la ville à engager d'importants travaux d'entretien dont la maîtrise d'œuvre de chantier a été confiée à un architecte du patrimoine sous couvert de l'architecte des bâtiments de France.



LA RÉHABILITATION DE L'ANCIEN GRAND HÔTEL DES BAIGNOTS

A l'abandon depuis sa fermeture en 1992, dernier témoignage historique de l'épopée thermale dacquoise du XIX^e siècle, les Baignots étaient menacés de démolition jusqu'en 2011.

Le sauvetage de ce symbole du patrimoine dacquois a été rendu possible grâce à une originale et innovante opération de requalification immobilière.

Ce projet phare a permis tout à la fois de conserver un édifice historique cher au cœur des habitants tout en créant des logements accessibles au plus grand nombre. Grâce à cet ambitieux programme qui a représenté pour le promoteur un investissement de 1,5 million d'euros, il a été possible de créer une résidence de 55 logements à loyers modérés au sein d'un site architectural et paysager remarquable.



RESTRUCTURATION DES HALLES ET CRÉATION D'UNE ESPLANADE AU SUD DE LA CATHÉDRALE (EN COURS DE RÉALISATION 2018)

Le projet, conçu par le cabinet d'architectes parisien Reichen et Robert, prévoit d'offrir un équipement public dédié à l'offre alimentaire de toute une agglomération. Il est situé au centre historique de la ville. Des halles à l'architecture revisitée : un nouvel intérieur qui accueillera 21 étals, un carreau extérieur de 550 m² pour recevoir le marché des producteurs, une nouvelle esplanade de 2 200 m² multi-usages pouvant accueillir aussi des événements.



De nouveaux enjeux : Le Splendid-Hôtel, renaissance d'un monument Art déco inscrit

Le Splendid Hôtel a définitivement tourné une grande page de sa longue histoire. Après des années de lustre et de faste depuis sa création à la fin des années vingt, l'établissement a, lentement mais sûrement, commencé de périr. La Ville a dû se résoudre à fermer l'hôtel pour rechercher un nouveau modèle économique et un financement conséquent pour transformer ce monument historique en un véritable « 4 étoiles ». Ce projet, qui concourt au développement économique et touristique local ainsi qu'à la préservation du patrimoine, nécessite des travaux de restauration et d'adaptation estimés aujourd'hui à 16,5 millions d'euros hors taxes environ. Ces travaux s'étaleront sur les années 2016 et 2017.

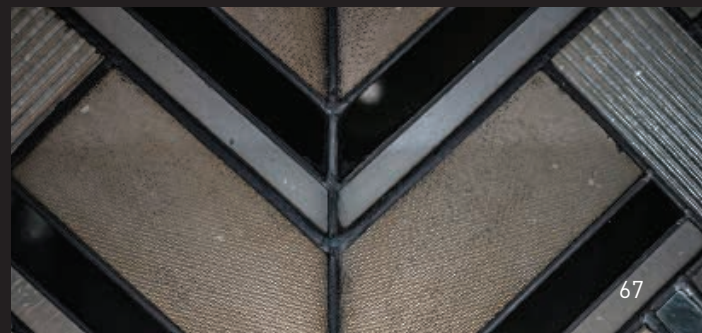
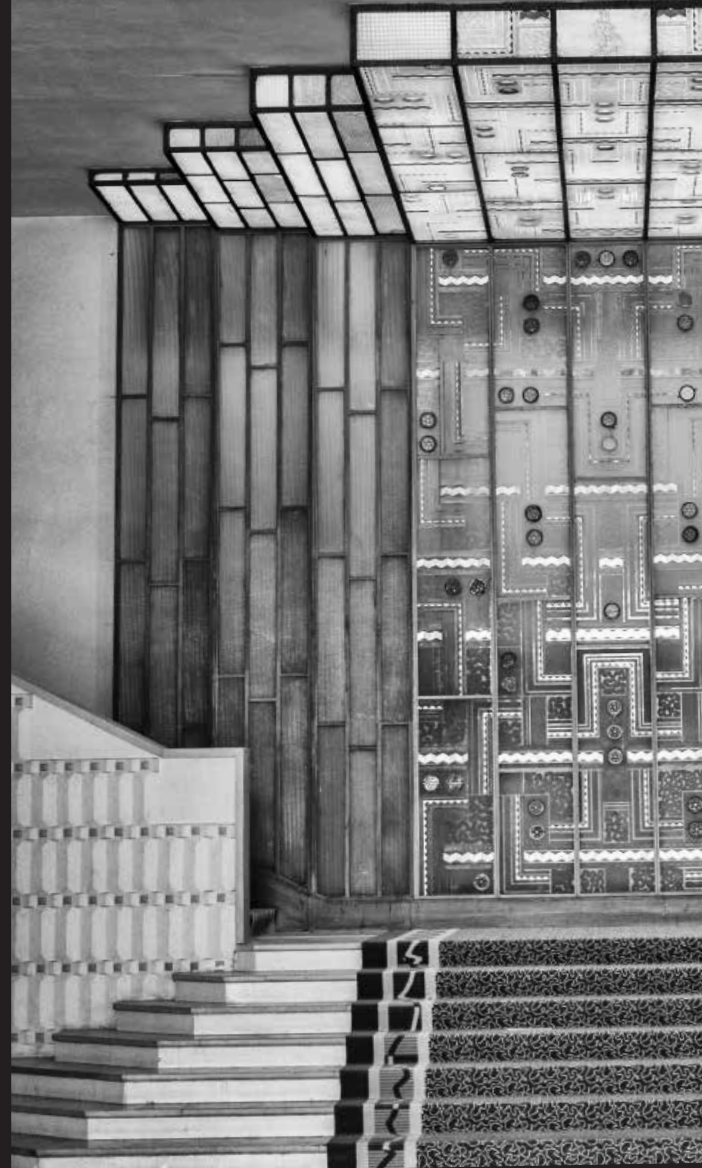
La Société d'investissements, titulaire du bail emphytéotique conclu avec la Ville, a pour objectif de transformer et restructurer l'Hôtel Splendid en une hôtellerie de qualité type 4 étoiles, de créer un espace Spa, dans le but à la fois d'accueillir la clientèle de tourisme, de santé (cure de court séjour, remise en forme, bien être et prévention) mais également de développer le tourisme d'affaires (accueil de séminaires et de congrès au travers de l'aménagement de nouveaux espaces de réunions et de conférences). L'équipement sera complété par un restaurant « gastronomique ».

Le programme de cette opération est riche : création de 149 chambres pour la clientèle, d'un restaurant gastronomique, d'un espace d'affaire dévolu aux séminaires et conférences, d'un spa, complété d'installations aquatiques, d'un hammam, d'un grand bassin, de vestiaires et d'une zone de bien-être dédiée aux soins du corps et aux massages. Des études ont été réalisées pour imaginer une transformation des chambres dans le respect de l'histoire du lieu.

Cette société s'engage à développer l'activité et l'animation du site notamment par l'organisation de séminaires et congrès sur les 1 600 m² de surface dédiés à ce secteur d'activité.

Engagé dans ce projet phare, la Ville a décidé d'investir 1,5 million d'euros, tandis que la Région Nouvelle-Aquitaine a mobilisé une subvention s'élevant à 1,3 million d'euros, le Département des Landes à 2,7 millions d'euros, et la Communauté d'Agglomération du Grand Dax à 1,5 million d'euros. A l'issue du bail, l'ensemble immobilier reviendra à la Ville en pleine propriété. Le nouvel hôtel Splendid a ré-ouvert en avril 2018.





6- ACTIONS DE VALORISATION

La médiation culturelle et les visites guidées réalisées par l'Office de Tourisme et du Thermalisme

L'Office de Tourisme et du thermalisme propose toute l'année des visites guidées sur 11 thématiques différentes. Avec le Musée de Borda, il est le principal agent de médiation culturelle de la ville qui assure la prise en charge de la valorisation du patrimoine. Ces parcours qui sont animés par une guide interprète nationale, représentent, tout au long de l'année, près de 250 rendez-vous.

Parallèlement à ces visites, des ateliers pédagogiques focalisés sur la découverte du patrimoine dacquois sont proposés aux enfants. Ces animations peuvent prendre la forme d'un jeu de piste à énigmes, d'un rébus, de mots croisés et nécessitent de mettre en œuvre des aptitudes d'observation, de calcul, de dessin, etc. Un circuit de découverte est spécifiquement conçu pour les familles.

On notera aussi qu'un « petit train » touristique privé sillonne la ville en réalisant une visite guidée des principaux sites patrimoniaux. Depuis des années, cette attraction connaît toujours autant de succès.



EFFECTIFS DE L'OFFICE DE TOURISME ET DU THERMALISME

- 1 pôle direction (3 personnes)
- 1 pôle relation clients et formation (12 personnes) *dont 1 responsable, 2 agents de maîtrise, 1 techniciens et 8 conseillers*
- 1 pôle communication et événementiels (5 personnes) *dont 1 responsable, 2 guides conférenciers, 1 régisseur technique et 2 assistants de communication*

CIRCUITS DE VISITES GUIDÉES EXISTANTS :

Visite « Patrimoine »

Cet itinéraire au cœur du centre-ville, a vocation de présenter l'histoire de la cité à travers l'évocation de trois éléments constitutifs de son identité : la pierre, l'eau et le bronze. Nourrie de multiples anecdotes sur les traditions locales, cette visite invite à découvrir les statues, les fontaines et les multiples monuments de la ville.

Visite « Autour des noms de rues »

Au travers d'un cheminement dans la ville, le visiteur appréhende l'histoire de la cité à travers les dénominations de la voirie dacquoise, ses places, ses avenues et ses parcs. Ce parcours est l'occasion de relater la vie des hommes qui ont fait l'histoire de Dax.

Visite « Le grand siècle à Dax »

Il s'agit dans cet itinéraire d'évoquer le patrimoine architectural de l'époque moderne au travers des pas du Roi Soleil, venu à Dax en 1659 à l'occasion de son mariage avec l'Infante d'Espagne, Marie-Thérèse d'Autriche.

Visite thermique

Ce parcours est centré autour de la découverte du Centre de production TERDAX où sont élaborées les boues thermales (Le « Péloïde ») utilisées dans les établissements de soin de la ville. Cette visite est complétée par une présentation des soins thermaux.

Visite « Histoire thermique »

Complémentaire du précédent parcours, cette visite retrace l'épopée balnéaire dacquoise, de l'antiquité à nos jours, en présence de lieux emblématiques tels que la Fontaine Chaude, le « Trou des Pauvres », et le Quartier Thermal.



Visite depuis le « balcon de l'Adour »

Grâce à cette promenade, le visiteur est initié à l'histoire de Dax à travers l'évocation de son fleuve (de l'époque romaine à la cité moderne, de l'activité portuaire aux très récents aménagements architecturaux réalisés).

Visite « Tête en l'air »

Dans ce parcours, le visiteur est convié à observer la ville sous un autre angle afin de découvrir des éléments architecturaux insolites.

Visite « Nocturne »

Le concept de cette promenade patrimoniale est basé sur une approche sensible et plus intimiste de la ville, la nuit à la lueur des lanternes. Cette ambiance est propice aux récits légendaires et contes du pays landais.

Visite « Taurine »

Cette visite-guidée doit permettre aux visiteurs de se familiariser avec l'univers de la tauromachie en suivant le parcours des toreros dans l'arène. Au travers d'une présentation des coulisses (chapelle des toreros, patio de caballos, etc.), il pénètre dans des espaces fermés en temps normal au public.

Cette visite peut être aussi effectuée avec un audio-guide. La présentation de la tradition taurine est commentée par l'ancien international de rugby dacquois et célèbre speaker sportif, Pierre Albaladejo.



Les publications réalisées par l'Office de Tourisme et du Thermalisme

Pour permettre aux touristes et aux curistes de découvrir la ville et ses environs dans les meilleures conditions, l'Office de Tourisme et du Thermalisme a élaboré une politique de communication adaptée à ses différentes clientèles. Conjointement à son site internet multilingue, cette institution édite de nombreuses publications auxquelles s'ajoutent des brochures médicales spécifiques.

Cette documentation est téléchargeable sur le site www.dax-tourisme.com.

- « Le plan de Ville »
- « Dax Le guide » (guide thermal et de la cure édité à 35 000 exemplaires)
- « Le guide du séjour » (guide et informations pratiques, circuits de découverte du patrimoine de la ville, musées, itinéraires de découverte des Landes à effectuer en voiture édité à 30 000 exemplaires)
- « Exit » (programme mensuel des animations édité à 62 000 exemplaires)

Une mise en lumière nocturne : voir le patrimoine autrement

Quelques études ont été réalisées dans l'objectif de valoriser la parure monumentale de Dax. Ainsi, lors de la restauration des façades et des terrasses de l'hôtel Splendid, un dispositif d'éclairage panoramique a été installé sur le toit. Telle une couronne lumineuse habilement dissimulée, cette ceinture de projecteurs vient souligner les courbes des pergolas et l'élan-cement puissant des bow-windows. L'intervention, qui désormais signale l'édifice durant la nuit, a grandement contribué à l'écriture d'une nouvelle scénographie urbaine.

Dans le cadre du programme de réaménagement de la Fontaine-Chaude, un soin particulier a été apporté à la mise en scène de l'édifice dans le cadre d'une scénographie lumineuse. Un caniveau à fente intégrant un rail de LED de 200 m de long a ainsi été intégré aux abords du monument. Ce dispositif sophistiqué est le tout premier du genre à avoir été réalisé en France. Il évoque symboliquement l'activité souterraine de la source thermale de la « Nêhe » qui bouillonne sous le parvis. La nuit tombée, 1200 LED illuminent le sol dans le but de « donner à voir l'invisible et mettre en scène le sous-sol vivant de la ville ». Ayant une intensité modulable, elles assurent à cette installation une faible consommation énergétique.









II- L'ARCHITECTURE RÉCENTE ET CONTEMPORAINE

Protéger le patrimoine bâti
du XIX^e et XX^e siècle
tout en encourageant
les projets architecturaux
du XXI^e siècle

DAX
VILLE CANDIDATE AU LABEL
VILLE ET PAYS
D'ART ET D'HISTOIRE

...

1- ARCHITECTURES REMARQUABLES DU XXÈME SIÈCLE

La protection du patrimoine bâti du XXe à Dax

- **Arènes municipales** (1913/1932) Édifice inscrit en 2013 au titre des Monuments Historiques
- **Atrium-Casino** (1928) Édifice inscrit en 2000 au titre des Monuments Historiques
- **Hôtel Splendid** (1929) Édifice inscrit en 1991 au titre des Monuments Historiques Édifice labellisé « Patrimoine XXe »



2- COMMANDES PUBLIQUES ARCHITECTURALES

2-1 Donner aux architectures du XXIème les moyens de s'exprimer dans la ville

Restauration de l'ancien Centre de tri postal en pépinière d'entreprises

En 2011, la Communauté d'Agglomération du Grand Dax a fait l'acquisition du siège de l'ancien Centre de tri postal de Dax situé aux abords de la gare. Elle a investi près de trois millions d'euros pour réhabiliter cet important bâtiment, œuvre et témoin architectural des années 1970.

Le projet s'est concentré à préserver la volumétrie et le revêtement en écailles qui formaient l'une des qualités majeures de l'édifice tout en repensant son accessibilité depuis la voirie. Cette reconversion ouverte à une écriture contemporaine s'est achevée en 2013.

La disposition intérieure de l'immeuble a entièrement été repensée pour recevoir une pépinière d'entreprises baptisée « Pulseo ». Cette structure, équipée d'un atelier de prototypage numérique, d'un data-center, d'un laboratoire de fabrication électronique et d'une résidence d'entreprises, forme le véritable centre d'innovation technologique de l'agglomération.

Réaménagement de l'ancien foyer des jeunes travailleurs

Le bâtiment construit dans les années 1960 a été totalement restructuré et agrandi pour accueillir dans des conditions optimales trois structures dédiées à la petite enfance.

Cette réhabilitation achevée en 2013 a permis de créer un nouvel équipement public de proximité, moderne et fonctionnel : le « Pôle Enfance-Famille Nelson Mandela ».



- L'hôtel des Thermes, réalisé par Jean Nouvel
- Réaménagement de la place de la Cathédrale
- Aménagement des berges de l'Adour et création de la passerelle
- Le parvis couvert de la rue d'Eyrosse (Place des Carmes)
- Réaménagement de la place de la Fontaine Chaude
- La crèche des Girafes de l'Adour
- Équipements sportifs du stade Colette Besson
- Pôle d'échanges multimodal de la Gare

3- ACTIONS DE VALORISATION

(Pour compléter cette rubrique, se reporter aux actions de valorisation organisées par l'Office de Tourisme et du Thermalisme déjà évoqués dans la partie « Patrimoine »)

L'Office de Tourisme et du Thermalisme de Dax organise tout au long de l'année deux visites spécifiquement focalisées sur le patrimoine architectural thermal du XXème siècle :

Visite « Architecture »

De l'Art Déco à l'architecture contemporaine, cet itinéraire commenté propose aux visiteurs une découverte de trois monuments emblématiques réalisés à Dax (Atrium-Casino, Splendid-hôtel, Thermes Jean Nouvel)

Visite de l'Atrium « Décor et envers du décor »

Ce parcours permet aux visiteurs d'appréhender la conception tout à fait insolite de cette salle de spectacle Art Déco. L'objectif est ici d'expliciter le programme iconographique des stucs dorés et argentés, tout à fait singuliers, tout en ouvrant au public les coulisses du théâtre.

...



Actions de médiation culturelle entreprises sur le chantier de l'immeuble Biraben

Tout au long de la réhabilitation de l'immeuble Biraben, la Direction de l'Urbanisme a réalisé une campagne de communication centrée sur l'histoire du bâtiment et les enjeux soulevés par sa restauration.

En plus des nombreux articles diffusés par voie de presse,

des panneaux d'informations historiques et techniques illustrés, de grands formats, ont été érigés devant l'immeuble dans le but de sensibiliser les passants à la qualité architecturale de ce rare symbole du patrimoine de la « Belle Epoque » présent à Dax.







III-CULTURE ET ARTS PLASTIQUES

**Valoriser la connaissance
sous toutes ses formes
en soutenant la création
artistique**

DAX
VILLE CANDIDATE AU LABEL
VILLE **ET** PAYS
D'ART **ET** D'HISTOIRE

...

1-ÉQUIPEMENTS CULTURELS

Aménager de nouveaux équipements culturels

Initié par la Ville de Dax depuis 2010, le projet "musiques actuelles" a franchi une étape importante en se dotant d'un nouveau site d'accueil dédié. Cet équipement a pour fonction de proposer aux musiciens un espace de répétition, une formation musicale, un bureau d'accueil et d'information pour les groupes.

Le studio de répétition, baptisé « Up your sound », a été inauguré en 2012. Dans le cadre d'un marché public, la ville a souhaité confier l'étude du projet à l'association « Fée du son ». Chargée d'identifier et de diagnostiquer les publics potentiels, de repérer les niveaux de pratique des jeunes, elle a ainsi pu mettre en œuvre un parcours individualisé ou collectif d'accompagnement. En outre, la commune dispose d'un espace dédié aux adolescents. Situé en cœur de ville, ce lieu social et culturel développe un programme d'activités permettant aux jeunes publics de s'initier à une pratique artistique.



EFFECTIFS DU PERSONNEL EN CHARGE DU POLE CULTURE

- 1 chef de service
- 1 responsable coordination du site Atrium
- 2 coordinateurs projets
- 1 chargé médiation et publics
- 1 agent administratif
- 1 agent d'entretien

Les structures muséales du territoire dacquois : Médiateurs des Arts et de l'Histoire

MUSÉE DE BORDA

Musée d'art, d'archéologie, de sciences, d'ethnologie fondé en 1807

Équipement municipal labellisé « Musée de France »

CRYPTÉ ARCHÉOLOGIQUE

Site archéologique découvert en 1978 et aménagé dans les années 1980

Équipement municipal inscrit au titre des Monuments Historiques

MUSÉE GEORGETTE DUPOUY

Musée d'art fondé en 1994

Équipement géré par l'association « Académie internationale des arts Georgette Dupouy - Musée »

MUSÉE DE L'AVIATION LÉGÈRE DE L'ARMÉE DE TERRE ET DE L'HÉLICOPTÈRE

Musée d'histoire et d'ingénierie militaire fondé en 1982

Équipement militaire géré par l'association des « Amis du Musée de l'ALAT »

2-1% ARTISTIQUE ET COMMANDES ARTISTIQUES PUBLIQUES

Les sculptures de Monette Loza

La municipalité a fait l'acquisition en 2010 de deux œuvres réalisées par la sculptrice Monette Loza. Celles-ci ont été installées dans des espaces publics de la ville.

La fresque de Lydie Arickx

En 2013, à l'occasion du centenaire des arènes, la Ville a commandé une œuvre ornementale pour décorer le mur des corrales (dépendances de l'enceinte qui accueillent les taureaux avant la course). L'œuvre monumentale qu'elle a réalisée fait 40 m de long sur 3,5 m de hauteur. Elle représente une galerie de silhouettes franches et graphiques de toreros, picadors, banderilles et taureaux.



Pôle culture
Budget 2017

- **Personnel** 351 000 €
- **Musée Borda** 322 000 €
- **Archives** 53 500 €

Les œuvres contemporaines présentes dans l'espace public

Monuments aux Morts par Pomade, architecte et Michelet, sculpteur (1922)

Stèle aux instituteurs morts pour la France par Pomade, architecte et Gabbard, sculpteur (1924)

Statue de l'aviateur Maurice Boyau par Pomade architecte et Cogné, sculpteur (1924)

Stèle à la mémoire du poète Emile Des-pax par Pomade, architecte et Wlérick, sculpteur (1926)

Statue du scientifique Jean-Charles de Borda, par Giraud, sculpteur (1947)

Sculpture figurant le navire de Borda, par Chavignier (1966)

Statue de l'écarteur et de Fédérale, parvis des Bains Saint-Pierre par Maas, sculpteur (2002)

Statue du taureau, entrée du parc Théodore Denis, par Maas, sculpteur (2000)

Statue du légionnaire romain et son chien, place de la Cathédrale, par Lasserre, sculpteur (2000)

3- ACTION DE VALORISATION

3-1 Le service des publics du musée de Borda

Le musée est le pivot du maillage culturel dacquois. Son action au sein de la ville en fait une institution publique de premier ordre qui entretient depuis longtemps une relation privilégiée avec les établissements scolaires présents sur le territoire.

De la maternelle au lycée, environ 3 900 élèves franchissent chaque année les portes du musée. Pour accompagner chaque cycle, dans les meilleurs conditions, un service spécialisé dans l'accueil des publics a ainsi été créé.

Celui-ci met en place, à chaque nouvelle exposition, une gamme d'ateliers pédagogiques, adaptés aux élèves et aux programmes de l'Education Nationale. Les médiateurs culturels s'efforcent de mettre les élèves au contact du patrimoine culturel dacquois ou landais de manière participative, ludique et didactique. Les enseignants de

la maternelle, du primaire et du secondaire trouvent dans ces ateliers un prolongement illustré à leurs cours (sciences, histoire, art, latin, etc.)

Des efforts conséquents ont notamment été mis en œuvre pour parvenir à toucher le public adolescent. Le projet mené autour des travaux scientifiques du chevalier de Borda a ainsi permis d'impliquer sept classes du lycée de Borda.

Depuis 2013, le musée de Dax a entrepris d'élargir son périmètre d'action dans le domaine de la médiation afin d'être en mesure d'élargir l'accueil à l'ensemble des établissements scolaires du département. Ce travail a notamment contribué à sensibiliser de nombreux élèves landais aux diverses missions de la structure telles que la logistique, la restauration ou encore le récolement et l'étude des collections.





3-2 Actions mises en œuvre par la Ville à destination des « publics empêchés »

Par « public empêché » on entend ici, toutes les personnes éloignées de la Culture pour des raisons physiques, sociales, psychologiques et sociologiques. Parallèlement aux actions menées par le Musée de Borda, la Ville de Dax a souhaité impulser un travail auprès de ces publics de façon spécifique, afin de rendre les actions plus opérantes. Il n'existe pas actuellement de stratégie globale mais bien une construction sur-mesure de projets en concertation avec les différents services.

Les axes de travail actuellement développés et sur lesquels la Ville souhaite poursuivre son action sont notamment orientés :

VERS LES PERSONNES ÂGÉES :

Privilégier les pratiques artistiques en centre d'hébergement.

Portage de livres à domicile.

Accès aux spectacles.

Accueil aux concerts découverte.

VERS LE JEUNE PUBLIC :

Réaliser des projets culturels durant les Temps d'Activités Périscolaires encadrés par des professionnels.

Soutenir les projets culturels dans les écoles.

Actions culturelles ciblées accompagnées de médiation handicap.

VERS LE PUBLIC ADULTE :

Envisager une politique tarifaire adaptée

Créer un partenariat avec l'association « Culture du cœur »

Organiser des ateliers de pratique artistique durant les festivals

VERS LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP :

Poursuivre les aménagements pour l'accessibilité aux lieux culturels.

Proposer une offre culturelle adaptée (réalisation en 2015 d'un spectacle en langue des signes).





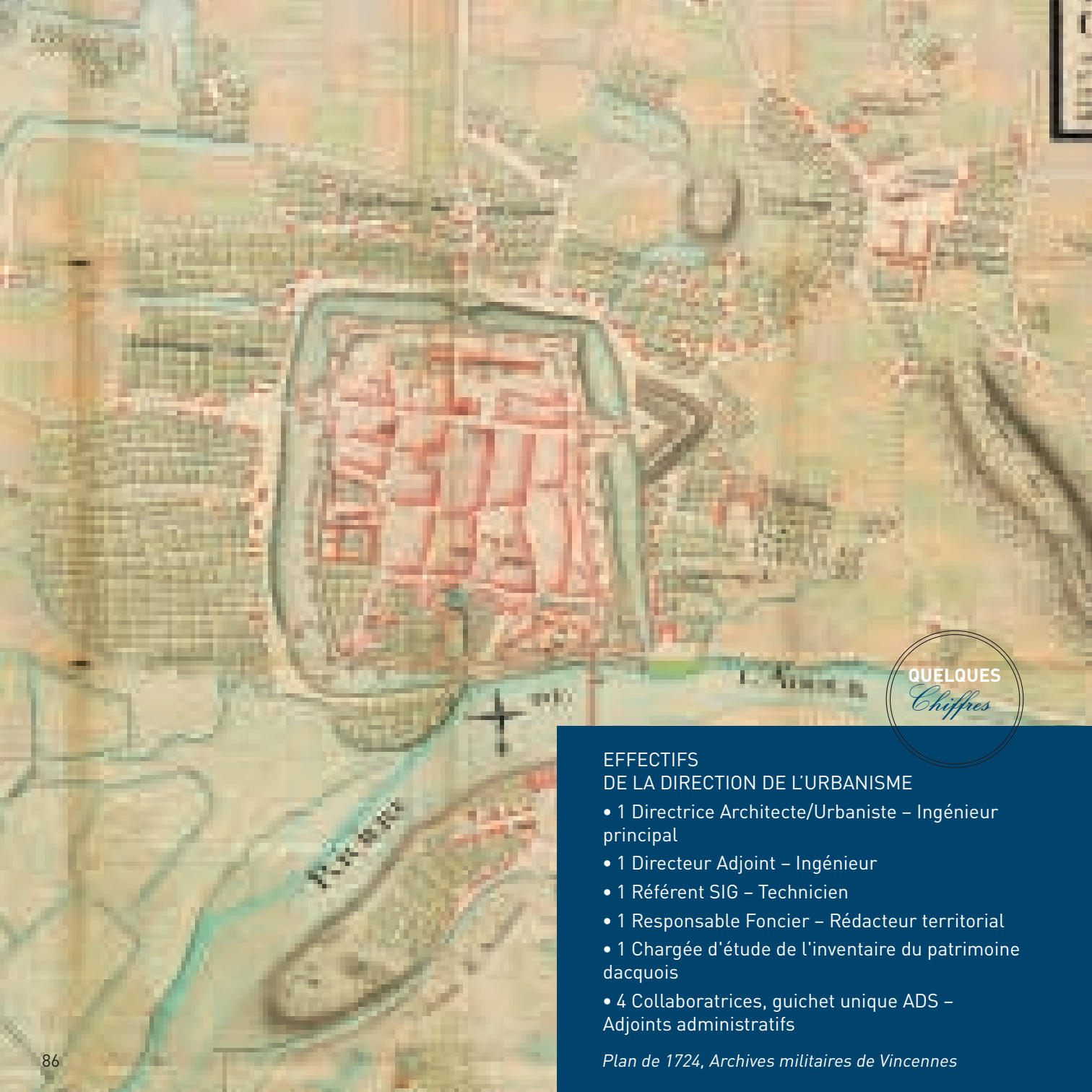


IV- URBANISME

Le projet de ville

DAX
VILLE CANDIDATE AU LABEL
VILLE ET PAYS
D'ART ET D'HISTOIRE

...



QUELQUES
Chiffres

EFFECTIFS DE LA DIRECTION DE L'URBANISME

- 1 Directrice Architecte/Urbaniste – Ingénieur principal
- 1 Directeur Adjoint – Ingénieur
- 1 Référent SIG – Technicien
- 1 Responsable Foncier – Rédacteur territorial
- 1 Chargée d'étude de l'inventaire du patrimoine dacquois
- 4 Collaboratrices, guichet unique ADS – Adjoints administratifs

Plan de 1724, Archives militaires de Vincennes

1-ESPACES PROTÉGÉS : UNE AIRE DE PROTECTION QUI A FAIT SES PREUVES, LA ZPPAUP ET SA TRANSFORMATION EN AVAP, AUJOURD'HUI « SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE ».

Dès 1990, la Ville de Dax a souhaité se doter d'un outil d'urbanisme capable de prendre en compte la spécificité de son territoire, accompagné d'un ensemble de règles permettant d'assurer une gestion cohérente des espaces. Cette démarche a abouti à la création de la toute première ZPPAUP du département des Landes le 27 février 1997. Suite au vote de la Loi Grenelle II, cette zone de protection est en cours de révision pour être transformée en AVAP.

L'objectif de la révision est d'affiner les fiches sur les typologies architecturales, d'éditer des règles de protection plus précises et également d'étendre le périmètre aux quartiers des Faubourgs, des quartiers de villégiature et des berges de l'Adour.

La perspective d'un élargissement de l'emprise de l'an-

cienne ZPPAUP vers les quartiers des années 1870 à 1950 doit permettre de mieux appréhender le patrimoine bâti du XXème siècle tout en considérant les éléments architecturaux et environnementaux présents au cœur de ces espaces.

Budget : 105 420€ TTC

Étape d'avancement :

- Phase « Diagnostic Urbain et Architectural » rendue et présentée au public le 8 mars 2016
- Phase en cours « Orientations patrimoniales » rendue fin septembre 2016
- Approbation prévue en septembre 2018 pour intégration au PLUi.
- Pilotage technique pour le compte du Grand DAX : Direction de l'Urbanisme de la Ville de Dax.



2-OUTILS DE GESTION ET DE **PLANIFICATION URBAINE**

2-1 Le SCoT de la Communauté d'Agglomération du Grand Dax

Dès l'élargissement de l'EPCI à 20 communes en 2002, une première réflexion a été envisagée à partir de 2003 dans le but de définir un projet de développement pour le Grand Dax. Ce travail, qui a nécessité dix ans d'études et de concertation entre les élus et la société civile a abouti par l'approbation du Schéma de Cohérence Territoriale du Grand Dax en mars 2014.

Ainsi, le SCoT a permis de fixer les grands axes politiques de l'agglomération jusqu'à l'horizon 2030 dans le domaine de l'aménagement de l'espace, de l'habitat, des transports, de l'économie, du commerce, de l'environnement et de la gestion de l'eau.

Alors que les statistiques prévoient l'installation de 21 000 nouveaux habitants dans l'agglomération d'ici une quinzaine d'années, l'organisation de ce territoire représente un défi prioritaire en termes d'urbanisation, tout en préservant l'identité du territoire. Il s'agit donc d'anticiper cette évolution selon une organisation cohérente entre les zones urbaines et rurales afin d'accompagner la croissance démographique.

Ainsi, le SCoT du Grand Dax définit, dans ses orientations, la nécessité d'une reconnaissance patrimoniale en ouvrant un volet centré sur l'étude des paysages, des typologies architecturales et du « petit patrimoine ».

2-2 Le Plan Local d'Urbanisme de Dax et le volet patrimonial du PLUi du Grand Dax

La Ville de Dax est couverte actuellement par un Plan Local d'Urbanisme approuvé en 2010. En plus d'une zone spécifique qui correspond à la ZPPAUP (depuis Site Patrimonial Remarquable), il prévoit une large zone UP (patrimoniale) qui identifie des parcelles avec des bâtiments remarquables qu'il convient de protéger (Ancien art. L123-1-7 du C. Urbanisme).

La compétence « Plan Local d'Urbanisme, documents d'urbanisme en tenant lieu et carte communale » a été transférée en décembre 2015 au profit de la Communauté d'Agglomération du Grand Dax. Le conseil communautaire, par délibération en date du 16 décembre 2015 a prescrit l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant programme local de l'Habitat : PLUi-H.

L'un des objectifs du document est d'affiner les prescriptions architecturales et paysagères en s'appuyant sur le patrimoine existant susceptible de servir de référence. Un travail de terrain sera réalisé pour recenser le patrimoine identifié ou méconnu sur l'ensemble des 20 communes dans le cadre de la rédaction du diagnostic.

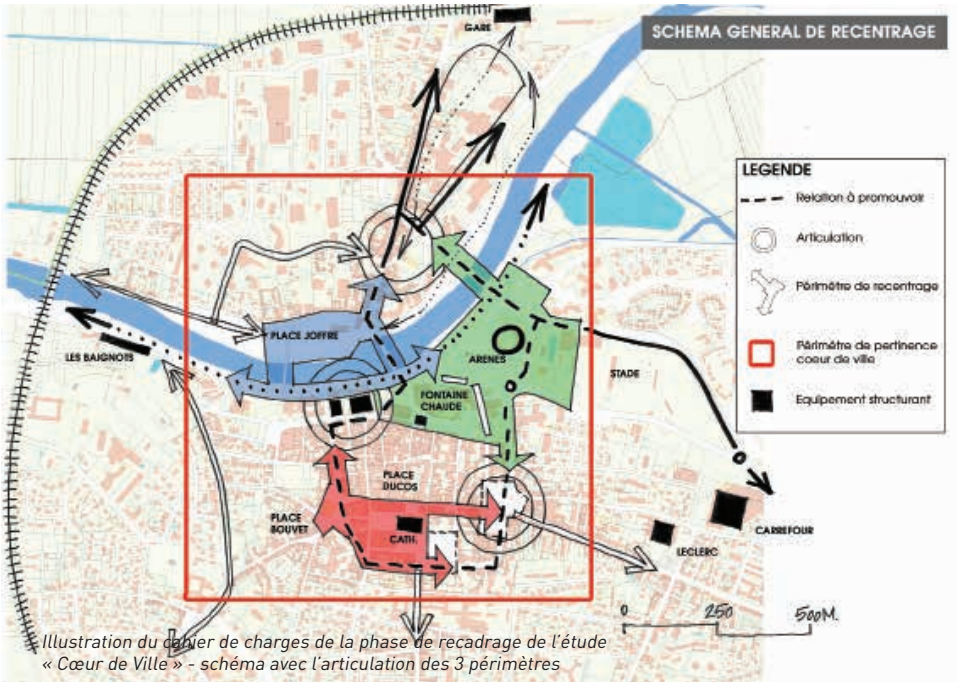
Ce document devrait être opérationnel dans le courant de l'année 2019.

Étape d'avancement : lancement du Diagnostic septembre 2016

Pilotage technique : Direction de l'Aménagement – Grand DAX



2-3 L'étude « Cœur de Ville »



PILOTAGE TECHNIQUE :
Direction de l'Urbanisme
Durée des études : 9 mois
Budget 110 000 € HT



Après le renouvellement municipal de 2008, la Ville de Dax a souhaité se donner les moyens d'une vision générale et cohérente de l'évolution urbaine du centre-ville. Ce projet s'inscrit dans une stratégie de développement économique, thermal et touristique à l'échelle de l'aire urbaine.

La réflexion « Cœur de Ville » a été aussi l'occasion d'associer différents acteurs de la vie locale, afin de mieux appréhender les mécanismes de fonctionnement du centre urbain, les atouts à valoriser ou les lacunes à atténuer.

Dans le cadre d'un marché de définition, la Municipalité s'est entourée de 3 équipes pluridisciplinaires composées d'architectes, urbanistes, paysagistes, ingénieurs, programistes qui ont réfléchi ensemble pendant 9 mois sur le devenir du centre urbain.

L'objectif fixé était de donner une vision nouvelle du cœur historique, de revaloriser le rôle fondateur du thermalisme et de permettre un positionnement contemporain du centre Ville. Il fallait démontrer que la Cité est capable

de redynamiser le tissu économique, rénover les espaces tout en répondant aux préoccupations de développement durable.

Le travail des équipes, au cours des études de définition, avait pour finalité de faire des propositions innovantes, réalistes et concrètes, pour la Ville de Dax de demain et de mettre en relation les différents sites retenus.

Les suggestions ont permis de faciliter la prise de décision par la proposition d'un échelonnement stratégique dans le temps pour les phases opérationnelles du projet, ainsi que les incidences financières.

Trois axes de cohérence urbaine (périmètres) ont été définis dans la phase dite de « recentrage » de l'étude, phase de précision des détails et de positionnement du Maître d'ouvrage sur le projet global, suite aux ateliers participatifs avec les équipes et les acteurs locaux.

Des propositions spatiales largement illustrées ont permis d'imaginer la recomposition de certains espaces publics.

2-4 DAX dans le plan gouvernemental «Action Cœur de Ville » à destination des villes moyennes



En mars 2018, la Ville de Dax a été retenue parmi 222 villes moyennes pour participer au plan gouvernemental nommé «Action Cœur de Ville». La Ville saisit cette opportunité et s'engage dans la continuité du processus de revitalisation amorcé vers une construction partenariale du projet avec les différents acteurs : les services de l'État, la Caisse des dépôts, l'ANAH, Action logement, les collectivités territoriales et des acteurs de la vie locale (CCI, chambre des métiers et de l'artisanat, associations des commerçants dacquois).

Dès la publication des circulaires ministérielles, la Ville a mis en place les instances de projet (Comité de pilotage et Comité technique). Le projet prévoit une action ciblée sur le centre historique défini comme « secteur d'intervention prioritaire » et des outils d'accompagnement dans une zone plus large dite périmètre «d'opération de revitalisation du territoire» (ORT).

Les études de connaissance fine du centre historique seront aussi l'occasion de mieux connaître les tissus urbains les plus anciens. L'inventaire en cours du patrimoine culturel en partenariat avec la Région Nouvelle Aquitaine sera recentré en même temps sur les secteurs étudiés.



3-LE RENOUVELLEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT URBAIN : LES GRANDS PROJETS

3-1 Lutter contre l'habitat insalubre en valorisant le centre historique

Pour lutter contre l'habitat très dégradé, une Opération de Résorption de l'Habitat Insalubre (RHI) a été entreprise dans le quartier du Sablar (Rive droite de l'Adour, partiellement en ZPPAUP). Un arrêté préfectoral d'insalubrité irrémédiable et un arrêté municipal de péril ordinaire ont permis d'éradiquer de l'habitat indigne.

En décembre 2010, l'Agence Nationale de l'Habitat (ANaH) a validé le dossier de demande de financement de la Ville de Dax. Environ 750 000 € de subventions ont été réservés afin de couvrir 70% du déficit de cette opération.

La Ville a pu procéder à l'acquisition d'immeubles insalubres ou en situation de péril, destinés à être démolis ainsi que des terrains destinés à être réaménagés pour la construction de logements sociaux. Les locataires ont été relogés et les bâtiments dangereux ont été détruits en 2012 et 2013.

Sur les emprises assainies, un projet en cœur de ville est en cours de réalisation. Il prévoit des jardins solidaires sur un îlot et 30 logements HLM et une placette sur l'autre.

Budget de l'opération : 1 336 000 €

Pilotage technique : Direction de l'Urbanisme

3-2 Repenser l'accessibilité à la ville et aux communes environnantes

Création du « Pôle d'échanges Multimodal » dans le quartier de la gare

Le réaménagement de la gare TGV de Dax constituait une priorité majeure pour le Grand Dax et la commune centre. La création d'un « Pôle d'échanges multimodal » fut l'aboutissement d'un long processus et d'une longue réflexion engagés dès l'année 2006.

Dans la perspective du projet de valorisation de l'entrée de Ville (avenue Saint-Vincent-de-Paul), un programme d'aménagement urbain a été défini autour de la gare TGV. Les enjeux de ce secteur sont immenses car avec le tracé de la future LGV, Dax ne sera plus qu'à 3h15 de Paris. Il devenait par conséquent impératif de repenser totalement la physiologie et l'ergonomie du réseau de communication qui desservait cet espace afin de lui permettre de devenir le véritable quartier d'affaire de Dax.

Le chantier a débuté en mars 2013 et s'est échelonné en plusieurs tranches sur dix mois. Les aménagements entrepris ont transformé radicalement le paysage qui enveloppait la gare TGV. Ces travaux parachèvent la restructuration de l'entrée de ville. Avec son nouveau parvis piéton, la gare de

Dax offre un visage beaucoup plus attractif, fonctionnel et moderne.

Le « Pôle d'échanges multimodal » de la gare de Dax a été inauguré en 2014. Son chantier a nécessité un investissement de 7,6 millions d'euros. Il complète la mise en accessibilité de la gare en 2010 ainsi que la transformation de l'ancien centre de tri postal en pépinière d'entreprises et son centre d'innovation technologique « Pulseo ».



- 4 300 places de stationnement réparties sur 12 aires de parking situées en périphérie immédiate du centre historique
- 4 circuits de navettes gratuites desservant les sites stratégiques de la ville (marchés, monuments, gare, parking relais) selon une fréquence de 10 à 15 minutes
- Un réseau de transports en commun pensé à l'échelle de l'agglomération du Grand Dax



La modernisation du réseau de circulation

Dans le cadre du schéma de cohérence territoriale conçu en 2009, un programme d'aménagement urbain a été défini, afin de réinventer l'accessibilité à la ville tout en favorisant les moyens de transports en commun ou alternatifs.

C'est dans l'optique d'une mise en connexion du centre historique avec les quartiers périphériques, que plusieurs voies cyclables et piétonnes ont été créées. La mise en œuvre de ces plateaux de circulation a été profitable au développement des terrasses de café, ainsi qu'à l'organisation d'animations événementielles dans des secteurs clefs de la ville jusqu'ici délaissés.

Ces efforts ont été poursuivis par l'agglomération avec la création d'un réseau de 100 vélos mis gratuitement à disposition des usagers. Le dispositif « Cyclenville » compte aujourd'hui un maillage de 15 stations réparties sur l'ensemble du territoire dacquois et Saint-Paulois. Simples

d'utilisation, ces vélos fournis avec leur antivol, permettent de découvrir ces communes sous un autre jour.

Parallèlement, la Communauté d'Agglomération du Grand Dax a souhaité renforcer son dispositif de transport public en créant un réseau de navettes gratuites baptisé « Vitenville ». Celui-ci assure la liaison avec les centres ville de Dax et de Saint-Paul. Les minibus de 20 places desservent 3 circuits en continu, 6 jours sur 7, à raison d'un bus toutes les 10 à 15 minutes.

Ce mode de transport vient compléter l'offre existante des transports en communs pris en charge par l'agglomération et qui comporte 5 lignes régulières selon une amplitude horaire de 7h à 20h.

Ce dernier réseau, renommé « Couralin », dessert les communes de Dax, de Narrosse, de Saint-Paul-lès-Dax et de Seyresse.

4-UNE POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE : L'AMBITION D'UNE VILLE RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT

Afin de proposer à tous des solutions de logement adapté et différencié, la Ville a aussi aménagé un éco-quartier sur un terrain municipal d'environ 2 hectares, dans la prairie de Saubagnacq.

6 macro-lots ont ainsi été créés pour accueillir 60 logements locatifs sociaux, 20 logements en accession à la propriété et une quinzaine de logements sur le marché libre.

Un soin particulier a été apporté aux choix des espèces végétales, en fonction de la nature du sol. Des jardins fami-

liaux ouverts aux dacquois habitants dans des immeubles collectifs ont également été créés.

Les logements sont chauffés grâce à un système innovant, un réseau de chaleur récupérant les calories sur le collecteur des eaux usées. Cette solution permet de couvrir 100% des besoins en eau chaude sanitaire et chauffage.

Le nouveau siège de la Régie des Eaux de Dax, impanté sur le site de production des boues thermales, est chauffé par récupération de chaleur sur l'énergie fatale issue de cette usine.

5-L'AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE

5-1 Envisager l'OPAH comme un outil de développement

Afin de répondre aux objectifs du Programme Local de l'Habitat, la Communauté d'Agglomération du Grand Dax a lancé en octobre 2013, une Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat - Renouvellement Urbain (OPAH-RU) sur les 20 communes du Grand Dax. L'objectif étant d'améliorer le confort de 450 logements (300 logements locatifs et 150 résidences principales).

Cette opération visait à résorber la vacance, réduire l'inconfort, permettre le maintien à domicile des personnes âgées et handicapées, favoriser le développement durable et recycler des logements meublés déclassés. Les subventions de l'ANaH étaient bonifiées par la Communauté d'Agglomération et la Ville de Dax pour arriver à des taux de subventions allant jusqu'à 70 % du montant des travaux.

Les îlots traités dans le cadre de l'Opération de Résorption de l'Habitat insalubre (RHI) sont le résultat des expertises menées dans le cadre du volet « renouvellement urbain » de cette OPAH.

Afin de répondre à l'intérêt pour cet outil d'aide à la rénovation de l'habitat, une nouvelle opération est lancée pour une période de 3 ans.





5-2 Inciter les habitants à entretenir le bâti : l'accompagnement des projets de ravalement des façades



Consciente de disposer d'un patrimoine historique de qualité, la municipalité a décidé d'engager des actions significatives qui participent à la promotion de la Ville, à l'amélioration du cadre de vie dacquois mais aussi à la qualité de l'accueil de la station thermale.

Dans cet objectif, une opération « Campagne de ravalement de façades » a été lancée dans les années 2000. Elle a permis :

- de mettre en valeur et sauvegarder l'architecture traditionnelle, dans le respect de règles fixées par la ZPPAUP.
- de perpétuer un savoir-faire spécifique (enduits à la chaux, badigeon à la chaux, réparation des menuiseries bois existantes ou restitution à l'identique ...)
- d'inciter les propriétaires à entretenir leur patrimoine, dans la mesure où les façades dégradées donnent une impression de dévitalisation du centre-ville, en leur proposant un accompagnement technique et financier.
- de participer à une valorisation du site touristique et thermal et d'apporter un supplément d'activité aux entreprises du bâtiment.

C'est une opération qui s'inscrit dans le temps.

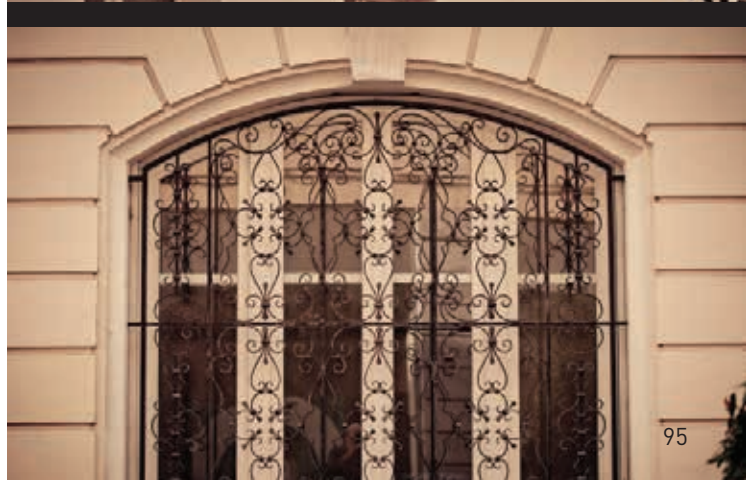
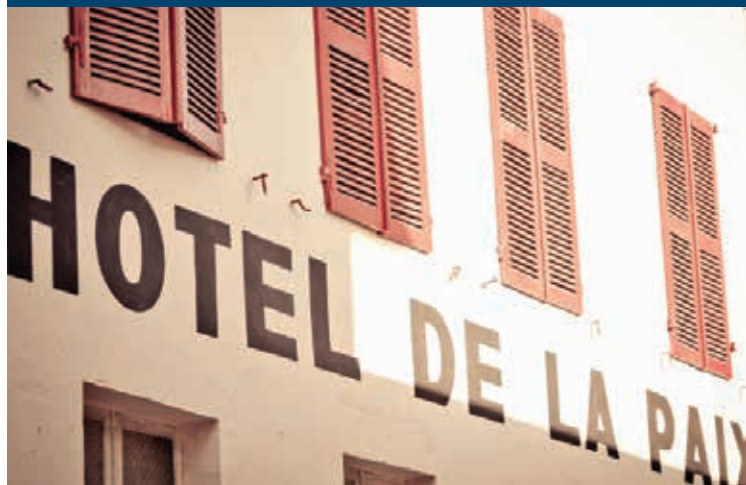
Depuis les années 2000, plusieurs « campagnes de ravalement de façades » se sont succédées (une campagne est lancée sur deux ans). Ces opérations ont permis de créer un véritable groupe de travail et de réflexion entre les élus, les services municipaux, l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine.

Aujourd'hui, le périmètre d'intervention est celui de la ZPPAUP, ainsi que la place des Trois Pigeons. Des périmètres prioritaires, avec des subventions bonifiées sur une courte période ont été expérimentés avec succès, afin d'accompagner le réaménagement des espaces publics du centre-ville.

L'opération concerne les façades visibles du domaine public et subventionne à hauteur de 20 % en moyenne, les travaux.

De plus, depuis 2005, la Ville a signé une convention de partenariat avec la « Fondation du Patrimoine ». Elle permet de labelliser des bâtiments situés en ZPPAUP et ainsi de faire bénéficier aux propriétaires d'avantages fiscaux (défiscalisation de 50 à 100 % du montant des travaux de ravalement). Ce dispositif est proposé systématiquement dans l'étude des demandes de subvention.

- 113 façades traitées (depuis 17 ans).
- Budget d'investissement 385 000 € (depuis le début de l'opération)
- Équipe technique d'animation et conseil aux propriétaires : mission réalisée en interne par un ingénieur du patrimoine et un architecte, dans le cadre d'un partenariat entre l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine des Landes et la Direction de l'Urbanisme.



5-3 Des réglementations appropriées pour la publicité, les devantures et les enseignes commerciales et les espaces publics

Les chartes des devantures et occupation du domaine public :

La Ville de Dax bénéficie depuis 1990 d'un règlement communal sur la publicité et les enseignes. Ce document couvre le centre-ville avec la ZPPAUP et les axes des faubourgs.

Dans le cadre de l'Opération Urbaine Collective (FISAC de 2012 à 2014), deux documents pédagogiques illustrés ont été édités à l'attention des commerçants : une « charte des devantures commerciales » et une « charte d'occupation du domaine public ».

Ces deux documents sont basés sur les règlements municipaux (Enseignes, Voiries, etc) et montrent de manière pédagogique les bonnes pratiques, afin de promouvoir une image positive d'un cadre administratif parfois vécu comme contraignant par les entreprises.

Charte des espaces publics

A l'issue de l'étude de définition « Cœur de Ville », il est apparu évident de poursuivre la réflexion patrimoniale à une échelle plus fine.

Le constat d'une incohérence dans le traitement des espaces publics, dans le choix du mobilier urbain et des matériaux a conduit la Direction de l'Urbanisme à proposer un cadre à l'intervention publique. Menée en partenariat avec le CAUE des Landes, cette étude a été une « démarche pilote » pour le département. Le document en cours de finalisation se présente sous la forme de 4 cahiers thématiques :

- 1) Cahier des orientations générales, avec une synthèse de l'étude « Cœur de Ville »
- 2) Cahier des références culturelles, identitaires et sensibles
- 3) Cahier des typologies urbaines
- 4) Cahier d'aide au choix (Bibliothèque des matériaux, mobiliers, éclairage public)

Ce document est élaboré comme une aide à la décision des élus pour tendre vers une harmonie des interventions sur les espaces publics. Une partie du document liste sous une forme très concrète les références en fonction du contexte urbain.



Budget 20 000€

Pilotage technique et co-réalisation
en partenariat avec le CAUE des Landes :
Direction de l'Urbanisme



6-LE TRAITEMENT DES ENTRÉES DE VILLE : ET DES ESPACES PUBLICS DU CENTRE-VILLE

6-1 Le réaménagement de l'avenue Saint-Vincent-de-Paul

A l'issue des études « Cœur de Ville », le premier aménagement urbain conséquent a été la réhabilitation de l'avenue Saint-Vincent-de-Paul qui constitue une des principales entrées de ville. Depuis des années, cette artère de communication reliant la gare TGV au centre historique souffrait d'une image négative auprès des curistes et des usagers. Un vaste chantier a été entrepris afin de lui redonner une physionomie agréable.

Le nouveau dessin de l'espace public a permis de retrouver la perspective visuelle vers le centre historique et le Splendid. Un alignement d'arbres et un parterre d'arbustes, des pistes cyclables, des larges trottoirs pavés en pierre naturelle et du mobilier urbain contemporain donnent une nouvelle ambiance qualitative à cette entrée de Ville.

Le projet a obtenu le 4ème prix au Concours National des Entrées de Ville.



Espace traité : 850 m linéaires - Durée : 24 mois
Budget : 5 500 000 €
Pilotage technique : Direction de l'Urbanisme,
Services techniques de la Ville
et du Département des Landes.



Avant



Pendant les travaux



Après



6-2 Une réappropriation de l'espace public réussie : réaménagement de la place de la Fontaine d'eau chaude, de l'esplanade du Général de Gaulle et de la place de la Course.

La seconde grande réalisation dans le cadre du projet « Cœur de Ville » a touché le périmètre des places qui s'étirent entre deux monuments phares de Dax : la Fontaine d'eau chaude et les remparts Gallo-romains.

Précédemment voué majoritairement à la circulation et au stationnement, cet espace entre les deux monuments les plus visités de la Ville nécessitait une complète transformation.

Œuvre d'une équipe franco-néerlandaise d'architectes, paysagistes et urbanistes, l'espace public des places contiguës de la Fontaine chaude, de l'Esplanade du Général de Gaulle et de la Place de la Course a été entièrement redessiné.

Des larges espaces piétons pavés, des alignements d'arbres, des parterres de vivaces, des bancs confortables, un nouvel éclairage fonctionnel et une mise en valeur des deux monuments transforment les pratiques urbaines.

Une spirale dessinée par le caniveau discret des eaux pluviales avec éclairage LED intégré évoque la structure géologique spécifique qui donne naissance à la source chaude de la Nèhe.

Des terrasses de café se sont installées sur les lieux des anciens parkings dégradés, des événements occasionnels

comme des concerts, fêtes et marchés investissent l'espace en créant une animation urbaine.

Depuis le mois de juin 2016, le marché de produits manufacturés occupant précédemment un parking en entrée de centre-ville a pris ses quartiers tous les samedis pour la journée autour de la Fontaine chaude.

QUELQUES

Chiffres

- Surfaces traitées 8 700 m² - Durée 36 mois
- Budget investissement 5 millions d'euros
- Pilotage technique : Direction de l'Urbanisme et Services techniques



Avant



Pendant les travaux



Après





V-PAYSAGE

Préserver la richesse
de la flore et de la faune
dacquoise

DAX
VILLE CANDIDATE AU LABEL
VILLE ET PAYS
D'ART ET D'HISTOIRE

...



Surface totale des espaces verts dacquois 84 hectares
5 parcs et squares
125 hectares de forêt communale
Surfaces totales des massifs fleuris 3550 m²
310 jardinières et suspensions fleuries (soit 830 m²)
200 sites d'intervention
57 points fleuris

SERRES MUNICIPALES

2500 m² de culture
100 000 plantes produites (annuelles ou bisannuelles)
production de 1200 plantes vivaces

LE SERVICE PARCS ET JARDINS

EFFECTIFS DU SERVICE PARCS ET JARDINS

- 35 agents
- 4 équipes d'entretien des espaces verts réparties par secteurs géographiques
- 1 équipe aux serres municipales



1- PROTECTIONS ET LABELS



> Les sites naturels dacquois

138 hectares classés « Espaces Naturels Sensibles »

3ème prix (5ème catégorie) au palmarès national des villes fleuries en 1982

Commune labellisée « Ville fleurie » (trois fleurs depuis 1988)

1er prix des arènes fleuries en 2015

L'ADOUR

Fleuve protégé au titre du la zone « Natura 2000 » (ADOUR FR7200724)

PARC BOTANIQUE DU SARRAT

Parc inscrit depuis 1991 au titre des Monuments Historiques

Parc classé au titre du label « Jardin Remarquable »

Espace boisé remarquable classé dans le PLU Conservatoire de l'ophioglosse des Açores (fougère protégée sur le plan national) et de l'anémone des jardins (bulbe)

LES BARTHES DE L'ADOUR ET L'ÉTANG DE L'ESTEY

Site naturel protégé au titre du la zone « Natura 2000 »

Site naturel classé « Environnement Naturel Sensible »

Site naturel classé « Zone d'Intérêt Communautaire pour les Oiseaux »

ZONE NATURELLE DE LA TORTE

Site naturel classé « ZNIEFF 4008 de type 2 »

2-OUTILS DE GESTION

2-1 Un plan de gestion 2011/2025 pour la forêt communale et les espaces verts

Un plan de gestion des forêts communales est assuré sur plus de 125 hectares avec des engagements :

- sur le plan de la production
- sur le plan écologique
- sur le plan paysager
- sur le plan de la gestion de l'eau
- sur le plan des voiries.

Une attention particulière est portée sur la coulée verte de l'Adour (berges du fleuve) et la ZNIEFF de la Torte.

2-2 Objectif « zéro phyto »

Afin de mener une politique volontariste dans le cadre du programme « Agenda 21 » et pour la protection de la ressource en eau de la commune, la Ville s'est engagée depuis 2008 dans une démarche de formation de ses agents travaillant dans les services (Parcs Jardins, Propreté, Sports, Cimetières) pour perfectionner leurs connaissances et pour acquérir les bonnes pratiques des produits utilisés.

2-3 Un plan d'actions pour garantir la propreté du cadre de vie paysager

Au printemps 2011, un diagnostic sur la propreté de la ville a été établi. A partir de cette étude, un plan d'action fut mis en place pour améliorer l'aspect des trottoirs, des squares, des places et tous les espaces publics. Dès 2012, une série de mesures a été retenue en concertation avec la population, les usagers, les commerçants, le public scolaire et les jeunes.

En plus de ses multiples aires de protection du patrimoine naturel et animalier, la ville possède d'importants espaces paysagers protégés qui sont valorisés par de multiples aménagements en lieux de promenade. Le Service Parcs et Jardins s'emploie à entretenir et développer ce patrimoine naturel dans une approche respectueuse de l'environnement.



3-ACTIONS DE CONNAISSANCE

[Pour compléter cette rubrique, se reporter à la liste détaillée des inventaires faunistiques et floristiques qui figurent en annexe de cette fiche].

Chaque année un inventaire des végétaux présents dans le Parc du Sarraz est réalisé.

3-1 Création de la « Maison de la Barthe » : Centre d'interprétation de la nature

Pour valoriser le site de la ferme « Payzan » et créer un espace de médiation dédié à la protection de l'environnement, le Service des Parcs et Jardins de la Ville a entrepris de restaurer la vieille bâtisse pour la transformer en « Maison de la Barthe ». Ce chantier a nécessité un investissement de 450 000 €.

Ouvert en mars 2014, cet équipement se situe aux croise-

ments des sentiers de promenades dans un patrimoine naturel d'exception à deux pas du centre-ville. Il a vocation à être un lieu d'animation, un espace de lecture sensible de la Barthe mais aussi de médiation ouvert sur les particularités hydrologiques et géologiques de la Ville de Dax souvent méconnues. Le site est accessible aux personnes à mobilité réduite.



3-2 Les « Jardins solidaires et écologiques » : espaces pédagogiques et conviviaux

Afin de favoriser les liens entre les habitants et de leur proposer des espaces pour cultiver un potager, des jardins familiaux ont été créés dans les quartiers de Cuyès et du Sablar. Cette initiative s'inscrit dans le cadre d'une démarche globale de développement social, urbain et écologique du secteur. On y trouve tout d'abord des « jardins collectifs d'insertion sociale », des « jardins pédagogiques » et des « jardins familiaux traditionnels » réservés aux habitants du quartier.



4-ACTIONS DE VALORISATION

4-1 Signalétique



UNE SIGNALÉTIQUE VERTE ET PAYSAGÈRE

En plus des nombreux écriteaux installés dans les « Jardins de Ville » et au Sarrat sur lesquels figurent le nom et les caractéristiques des espèces présentées au public, des supports d'information permanents particulièrement détaillés ont été réalisés à la Maison de la Barthe et dans le parc Guichemerre. Parallèlement à ce dispositif, le Service des Parcs et Jardins organise chaque année des expositions temporaires sur le thème de l'environnement et sa gestion dans le cadre exceptionnel de cette propriété. L'installation de certains cartels a fait l'objet d'une réflexion avec l'Architecte des Bâtiments de France.



UNE SIGNALISATION ROUTIÈRE TOURISTIQUE ET PATRIMONIALE

La Ville de Dax dispose sur l'ensemble de son territoire d'une signalétique routière et touristique mettant en valeur le patrimoine. Le jalonnement de son office de tourisme est visible sur plusieurs panneaux à l'intérieur de la cité. Les signalétiques touristiques (thermes, hôtels, etc.) sont également assurées par des supports appropriés.

Par ailleurs, à Dax, les principaux dispositifs de signalisation sont répertoriés sur un plan.



LA MISE EN PLACE D'UNE NOUVELLE SIGNALÉTIQUE URBAINE

Afin de promouvoir à la fois les temps forts de la vie culturelle dacquoise et mettre en avant la diversité commerciale et artisanale de la station thermale, la municipalité a souhaité repenser la signalétique urbaine et commerciale.

Telle une signature de centre-ville, la gamme de ce mobilier se compose de panneaux-totem design colorés dans l'esprit de la charte graphique municipale.



Le nouveau réseau signalétique est composé de :

- 7 panneaux aux entrées de ville avec un message d'accueil
- Une quarantaine de panneaux dans les entrées de quartier avec un pictogramme reconnaissable signalant les lieux commerçants
- 17 panneaux piétonniers avec une cartographie épurée qui signalent les lieux importants selon 4 rubriques («pratique», «se déplacer», « se détendre », « à voir »)



UN OUTIL DE SIGNALÉTIQUE INNOVANT : LES BORNES NUMÉRIQUES

Parallèlement à la commande de ce mobilier urbain, neuf bornes interactives intitulées « Commerce et Tourisme » ont été installées en centre ville. Ces équipements offrent un service innovant pour les usagers et les commerçants.

Leur installation dans le centre-ville permet de donner un accès aux services présents sur le territoire de manière innovante et intuitive pour les usagers du plateau commerçant. Chaque borne est composée d'un écran de grande dimension installé dans un totem qui fait apparaître un menu simple d'accès. Conçues comme des « smartphones géants », elles contiennent des informations synthétiques et thématiques pour guider le visiteur et l'habitant au travers de la ville selon diverses thématiques (actualités, activités culturelles, commerces, hébergement, restauration, thermalisme). Accessibles gratuitement 24h sur 24, elles sont positionnées près des lieux d'affluence tels que les Halles, l'Office de Tourisme, le parc des Arènes, la Fontaine Chaude ou encore près de la gare. Il est à noter que chaque borne est équipée d'un réseau wifi qui permet aux utilisateurs de disposer d'une connexion.

Outre les infos touristiques, patrimoniales et événementielles, deux rubriques bien spécifiques sont consacrées à l'activité commerciale, ce qui est une première pour un centre-ville :

- La rubrique « Commerces » liste tous les commerçants et artisans de la ville
- La rubrique « Temps forts du commerce » présente les opérations du moment proposées dans la ville.

4-2 Sentiers d'interprétation

Les « Sentiers de la Barthe »

La Maison de la Barthe est le point de départ de 4 parcours intitulés les « Sentiers de la Barthe ». Elle est accessible directement par les berges de l'Adour grâce aux cheminements piétonniers reliant le Vieux Pont au Bois de Boulogne. Depuis 2009, la municipalité s'est engagée, dans le cadre d'une politique volontaire de renforcement de la qualité environnementale, à mettre en place un vaste programme de mise en valeur des zones humides du bois de Boulogne et de Saubagnacq.

Le premier itinéraire, intitulé « Entre Terre et Eau », propose de donner en moins d'une heure les clefs de lecture du paysage adourien. Le second sentier, « Terre de Barthe » initie le promeneur aux différentes activités liées à l'exploitation des sols (agriculture, boues hydrothermales). Le troisième parcours, « Eaux de Barthe » est plus long. C'est une véritable randonnée de 6.5 km qui plonge le visiteur à la découverte des milieux humides et des espèces végétales et animales dont certaines sont très rares ou menacées. Enfin, le dernier parcours, dit de « La Terrassote », a vocation à présenter de manière détaillée, sur une distance de 10 km, toute l'étendue floristique et organique des marais de Saubagnacq.



Les circuits de visite des « Jardins de la Ville » : Un dispositif pédagogique original

Un parcours piétonnier aménagé dans le centre historique a permis de créer huit jardins de ville (Parvis sud de la Mairie ; Place de la Fontaine Chaude ; Square Max Moras ; Jardin de la Cathédrale ; Place Camille Bouvet ; Place du Présidial ; Parc des Baignots ; Place Thiers).

Ouverts en visites libres ou guidées de juin à novembre, ces espaces accueillent des collections végétales renouvelées chaque année selon la thématique des « Rendez-vous aux Jardins ». Ils comportent une signalétique qui renseigne le nom et les caractéristiques de chaque espèce. Installés en cœur de ville, ils concourent à l'embellissement des abords de monuments, tout en offrant au public des lieux de connaissance botanique à ciel ouvert.

Conjointement à ce dispositif, cinq circuits thématiques proposent de mettre en lumière l'origine des végétaux des divers continents, leur évolution à travers le temps, les insectes insolites, les plantes utilisées dans la teinture ou invitent le visiteur à une promenade poétique.

4-3 Visites guidées et animations

Tout au long de l'année, des visites guidées hebdomadaires du Parc du Sarrat, des Barthes de l'Adour, des serres municipales et des « Jardins de la Ville » sont proposées pour sensibiliser le public à la nature et aux méthodes de culture alternatives.

Lors des grands rendez-vous culturels de l'année (nationaux ou départementaux), le Service des Parcs et Jardins bouleverse sa programmation habituelle de visites guidées en mobilisant ses agents pour réaliser des parcours et animations centrées sur la médiation des plantes et du vivant.

Le « Printemps des Landes »

Dans le cadre de cette manifestation pilotée par le Comité Départemental du Tourisme des Landes, des animations sont proposées sur le thème de la nature et de la mise en valeur des Barthes de l'Adour (expositions, ateliers pédagogiques, jeux et spectacles pour enfants, concerts).



Les « Rendez-vous aux Jardins »

Aux côtés des collections permanentes présentées dans les « Jardins de Ville » figurent des aménagements floraux spécialement composés d'après la thématique des « Rendez-vous aux Jardins ». Chaque année, la scénographie, la signalétique et les espèces présentées au public sont totalement repensées par les jardiniers et paysagistes municipaux. Parallèlement aux visites organisées en ville, un programme d'animations et d'actions éducatives destinées aux enfants est réalisé durant le week-end des « Rendez-vous » par le personnel du parc du Sarrat.

Concours des maisons fleuries

La participation annuelle des habitants dans le cadre de cette manifestation soutient les efforts engagés par la ville tout en contribuant à embellir les quartiers. Chaque année, près de 80 lauréats sont ainsi récompensés.

4-4 La mise en valeur du centre-ville par un fleurissement continu

Tous les quartiers de la ville bénéficient d'un fleurissement abondant, avec une attention particulière portée au centre historique et à la zone thermale. Cet embellissement paysager est assuré grâce à 100 000 plantes annuelles et vivaces, 40 000 plantes bisannuelles et 18 000 bulbes et tubercules. Tous ces végétaux sont issus des serres municipales qui produisent notamment chaque année 1 200 plantes vivaces.





4-5 La valorisation du cadre paysager de l'Adour : Le projet « Berges éphémères »

Enfin, l'étude de définition « Cœur de Ville » menée par la Direction de l'Urbanisme a souligné l'exceptionnel potentiel de l'espace des Berges de l'Adour, comme lieu de promenade et de loisirs. A la demande des élus en 2012, la Direction de l'Urbanisme a travaillé sur l'installation technique d'un événement éphémère valorisant les bords du fleuve. En partenariat avec les pôles Sport, Culture et Animation Sociale, elle a élaboré le plan des aménagements et a coordonné les interventions des Services Techniques et Espaces Verts pour l'aménagement du site. Cette opération est reconduite chaque année pendant 2 mois.

DAX
VILLE CANDIDATE AU LABEL
VILLE **ET** PAYS
D'ART **ET** D'HISTOIRE

ANNEXE

UNE VILLE, DES PATRIMOINE(S) - UNE VISION PLURIELLE DES PATRIMOINES

➔ PRÉSENTATION DES BIENS PATRIMONIAUX PROTÉGÉS SUR LE TERRITOIRE DACQUOIS PATRIMOINE BÂTI ET ARCHÉOLOGIQUE

> Patrimoine bâti

- Crypte archéologique (IIe siècle)

Site archéologique gallo-romain inscrit en 1980 au titre des Monuments Historiques

- Enceinte gallo-romaine de Dax (IVe siècle)

Fortifications gallo-romaines classées en 1889 au titre des Monuments Historiques

- Portail des Apôtres de la cathédrale Sainte-Marie de Dax (XIIIe siècle)

Porche sculpté classé en 1884 au titre des Monuments Historiques

- Cathédrale Notre-Dame de Dax (XIIIe-XVIIIe siècle)

Édifice de culte inscrit en 1946 au titre des Monuments Historiques

- Hôtel Saint-Martin-d'Agès (1615)

Édifice inscrit en 1983 au titre des Monuments Historiques

- Arènes municipales (1913/1932)

Édifice inscrit en 2013 au titre des Monuments Historiques

- Atrium-Casino (1928)

Édifice inscrit en 2013 au titre des Monuments Historiques

- Splendid-Hôtel (1929)

Édifice inscrit en 1991 au titre des Monuments Historiques

> Zones archéologiques

- Faubourg Saint-Pierre et quartier de l'hôpital Saint-Eutrope

Zone archéologique antique et médiévale

- Ferme Estiron dans le quartier de Saubagnacq

Zone archéologique médiévale

- Place et église Saint-Vincent-de-Xaintes, couvent des Dominicaines, Grand Séminaire

Zone archéologique antique, médiéval et moderne

- Dax : Ville antique et médiévale, abord ouest

Zone archéologique antique et médiéval

- Quartier du Gond, Broy-de-Haut

Zone archéologique néolithique et médiéval

- Jardin Public, Parc des Baignots, hauteur du Pouy

Zone archéologique néolithique et protohistorique

- Quartier de la Torte

Zone archéologique protohistorique

- Le Lanot

Zone archéologique néolithique

- Quartier de Saubagnacq ouest

Site archéologique paléolithique

→ PATRIMOINE MOBILIER ET DES ARTS DÉCORATIFS

> Objets mobiliers

- Stalles (XVIIe siècle)

Biens mobiliers classés en 1975 au titre des objets Monuments Historiques, Cathédrale de Dax

- Chaire à prêcher (1717)

Bien mobilier classé en 1989 au titre des objets Monuments Historiques, Cathédrale de Dax

- Autel; tabernacle par les frères Mazzetti (1751)

Bien mobilier classé en 1912 au titre des objets Monuments Historiques, Cathédrale de Dax

- Autel; tabernacle et retable par les frères Mazzetti (1765)

Bien mobilier classé en 1912 au titre des objets Monuments Historiques, Cathédrale de Dax

- Clôture de chœur par Saubot (1766)

Bien mobilier classé en 2003 au titre des objets Monuments Historiques, Cathédrale de Dax

- Plat de quête (4e quart du XVIe siècle)

Bien mobilier classé en 1983 au titre des objets Monuments Historiques, Presbytère Saint-Marie

- Autel, tabernacle, retable, 2 statues (4e quart du XVIIIe siècle)

Bien mobilier classé en 1983 au titre des objets Monuments Historiques, chapelle de l'hôpital de Dax

- 7 fauteuils cannés (4e quart du XVIIIe siècle)

Biens mobiliers classés en 1975 au titre des objets Monuments Historiques, ancien hôpital de Dax

- 2 fauteuils (XVIIIe siècle)

Biens mobiliers classés en 1975 au titre des objets Monuments Historiques, ancien hôpital de Dax

- Commode (XVIIIe siècle)

Bien mobilier classé en 1975 au titre des objets Monuments Historiques, ancien hôpital de Dax

- Commode (XVIIIe siècle)

Bien mobilier classé en 1975 au titre des objets Monuments Historiques, ancien hôpital de Dax

- Table (XVIII^e siècle) [disparue]

Bien mobilier classé en 1975 au titre des objets Monuments Historiques, ancien hôpital de Dax

- Armoire de pharmacie (XVIII^e siècle)

Bien mobilier classé en 1975 au titre des objets Monuments Historiques, ancien hôpital de Dax

> Céramiques d'apothicaire

- Vase à fleur en céramique de l'apothicaire (XVIII^e siècle)

Bien mobilier classé en 1975 au titre des objets Monuments Historiques, ancien hôpital de Dax

- 37 pots de pharmacie en céramique de l'apothicaire (XVIII^e siècle)

Biens mobiliers classés en 1975 au titre des objets Monuments Historiques, ancien hôpital de Dax

- 5 pots de pharmacie en céramique de l'apothicaire (XVIII^e siècle)

Biens mobiliers classés en 1975 au titre des objets Monuments Historiques, ancien hôpital de Dax

- 5 pots de pharmacie en céramique de l'apothicaire (XVIII^e siècle)

Biens mobiliers classés en 1975 au titre des objets Monuments Historiques, ancien hôpital de Dax

- 27 pots de pharmacie en céramique de l'apothicaire (XVIII^e siècle)

Biens mobiliers classés en 1975 au titre des objets Monuments Historiques, ancien hôpital de Dax

- 32 pots de pharmacie en céramique de l'apothicaire (XIX^e siècle)

Biens mobiliers classés en 1975 au titre des objets Monuments Historiques, ancien hôpital de Dax

> Mosaïque

- Mosaïque gallo-romaine (Antiquité)

Mosaïque classée en 1906 au titre des objets Monuments Historiques, Eglise Saint-Vincent-de-Xaintes

> Sculptures

- Sarcophage gallo-romain transformé en autel (Antiquité)

Sculpture classée en 1906 au titre des objets Monuments Historiques, Eglise Saint-Vincent-de-Xaintes

- 5 chapiteaux gallo-romains (Antiquité)

Sculptures classées en 1906 au titre des Monuments Historiques, Eglise Saint-Vincent-de-Xaintes

- Dalle figurant un chrisme (960)

Sculpture classée en 1906 au titre des objets Monuments Historiques, Eglise Saint-Vincent-de-Xaintes

- Couvercle de sarcophage (4^e quart du XII^e siècle)

Sculpture classée en 1906 au titre des objets Monuments Historiques, Eglise Saint-Vincent-de-Xaintes

- Urne contenant le cœur du général Darricau (1^{er} quart du XIX^e siècle)

Urne sculptée classée en 1912 au titre des objets Monuments Historiques, Cathédrale de Dax

> Œuvres picturales

- « L'Adoration des bergers » d'après Bassan (XVIIe siècle)

Huile sur toile classée en 1975 au titre des objets Monuments Historiques, Cathédrale de Dax

- « Jésus et un docteur » par Stomer (1ère moitié du XVIIIe siècle)

Huile sur toile classée en 1912 au titre des objets Monuments Historiques, Cathédrale de Dax

- « Monseigneur Le Quien de Laneufville » (2e moitié du XVIIIe siècle)

Huile sur toile classée en 1975 au titre des objets Monuments Historiques, ancien hôpital de Dax

- « Monseigneur de Suarez d'Aulan » (2e moitié du XVIIIe siècle)

Huile sur toile classée en 1975 au titre des objets Monuments Historiques, ancien hôpital de Dax

- « Vierge; Saint-Eutrope; Apparition de Saint-Vincent » par Romagnesi (1786)

Huile sur toile classée en 1983 au titre des objets Monuments Historiques, Cathédrale de Dax

- « Saint-Madeleine » par Natoire (XVIIIe siècle)

Huile sur toile classée en 1912 au titre des objets Monuments Historiques, Cathédrale de Dax

- « Saint-Jérôme » (XVIIIe siècle)

Huile sur toile classée en 1912 au titre des objets Monuments Historiques, Cathédrale de Dax

- « L'Assomption » (XVIIIe siècle)

Huile sur toile classée en 1975 au titre des objets Monuments Historiques, Cathédrale de Dax

- « Vierge à l'enfant » d'après Murillo (copie du XVIIIe siècle)

Huile sur toile classée en 1912 au titre des objets Monuments Historiques, Cathédrale de Dax

- « L'Annonciation » par Devéria (1840)

Huile sur toile classée en 1972 au titre des objets Monuments Historiques, Cathédrale de Dax

- « Saint-Michel terrassant le démon » par Reni Guido (copie du XIXe siècle)

Huile sur toile classée en 1987 au titre des objets Monuments Historiques, Cathédrale de Dax

- « Lavandières au bord de l'Adour » par Daubigny (XIXe siècle)

Huile sur toile classée en 1975 au titre des objets Monuments Historiques, ancien hôpital de Dax

> Textiles

- 2 chasubles; 2 dalmatiques; chape; 3 pièce de tissu (XVIIIe siècle)

Pièces textiles classées en 1912 au titre des objets Monuments Historiques, Cathédrale de Dax

> Patrimoine monumental

- Fontaine Chaude (1814-1818)

Fontaine inscrite en 1946 et classée en 1988 au titre des Monuments Historiques

> Patrimoine industriel

- Avion de reconnaissance type Saulnier M.505 (1947)

Avion classé en 1984 au titre des objets Monuments Historiques, Musée de l'A.L.A.T.

> Patrimoine paysager et végétal

- L'Adour

Fleuve protégé au titre du la zone « Natura 2000 » [ADOUR FR7200724]

- Parc botanique du Sarrat

Parc inscrit depuis 1991 au titre des Monuments Historiques

Parc classé au titre du label « Jardin Remarquable »

Espace boisé remarquable classé dans le PLU

Conservatoire de l'ophioglosse des Açores

- Les Barthes de l'Adour et l'étang de l'Estey

Site naturel protégé au titre du la zone « Natura 2000 »

Site naturel classé « Environnement Naturel Sensible »

Site naturel classé « Zone d'Intérêt Communautaire pour les Oiseaux »

- Zone naturelle de la Torte

Site naturel classé « ZNIEFF 4008 de type 2 »

- Zone des barthes de l'Adour : tronçon de Josse à Dax

Site naturel classé « Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique type II n°4229 »

- Zone des barthes de l'Adour : tronçon de Mugron à Dax

Site naturel classé « Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique type II n°4230 »

- Zone de la vallée du Luy

Site naturel classé « Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique type II n°4208 »

- Bois du bord de l'Adour

Espace boisé remarquable classé dans le PLU

- Vallée de l'Adour

Espace boisé remarquable classé dans le PLU

- Tuc d'Eauze

Espace boisé remarquable classé dans le PLU

> Patrimoine culturel immatériel

- Orgue de tribune de la cathédrale de Dax par Caular (1786)

Orgue classé en 1982 au titre des Monuments Historiques, Cathédrale de Dax

→ INVENTAIRES ET ÉTUDES SCIENTIFIQUES

> Patrimoine bâti et archéologique

- Plan d'Occupation des Sols Historique et Archéologique d'Aquitaine – Dax (1986)
- Inventaire des villas des architectes Albert Pomade et son confrère Jean Prunetti (2012-2016)
- Inventaire du patrimoine architectural et urbain de Dax – Diagnostic de l'AVAP (2010-2016)
- Étude « Cœur de Ville » menée par la Direction de l'Urbanisme

> Patrimoine mobilier et des arts décoratifs

- Inventaire du mobilier Art-déco du Splendid-Hôtel (1998)
- Inventaire du mobilier du Pouy et des Baignots (1998)
- Inventaire du mobilier du Splendid-Hôtel (2015)
- Récolement des collections du musée de Borda (2009-2015)
- Inventaire du mobilier public de la Ville par un chercheur du Service régional de l'inventaire (Nouvelle-Aquitaine) (2012)

> Patrimoine rural

- Inventaire des Lavoirs (2009)

> Patrimoine paysager et végétal

- Inventaires floristiques annuels réalisés par le Service Parcs et Jardins au Parc du Sarrat
- Inventaire ornithologique réalisé dans le cadre de la création de la ZICO des barthes de l'Adour
- Inventaire des espaces naturels exceptionnels ou représentatifs réalisé dans le cadre de la création des ZNIEFF des Barthes de l'Adour

> Patrimoine culturel immatériel

- Fiche réalisée sur les fêtes de Dax au titre de l'inventaire du patrimoine culturel immatériel de la France (2010)
- Inventaire des Archives municipales (1981-2016)

→ FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES

> 2006

Fouilles de l'allée des Baignots (Rapport de diagnostic)

Fouilles de l'Hôpital thermal, rue Labadie (Rapport de diagnostic)

> 2007

Fouilles de l'ancien lycée Saint-Joseph

Fouille de la rue Pascal Lafitte, rue des chênes (Rapport de diagnostic)

> 2008

Fouilles des 16, 18 rue des Jardins et 10, cours Clémenceau (Rapport de diagnostic)

Fouilles de la rue des Fusillés, rue des Barnabites, rue de la Marne, rue des Maraîchers

> 2009

Fouilles du 32, cours du maréchal Joffre

Fouilles des berges de l'Adour (Rapport de fouilles)

Fouilles de la place de la Course

> 2010

Fouilles du 74, rue de la Croix Blanche (Rapport de diagnostic)

Fouilles du Franchissement est de l'agglomération dacquoise (Rapport de diagnostic)

Fouilles du 32, cours du maréchal Joffre

Fouilles de la rue du Palais

> 2011

Fouilles SOBRIM- Golf

Fouilles de la rue des Pénitents, place de la Fontaine-Chaude

Fouilles du parking de la Cathédrale et Jardin Public (Rapport de diagnostic)

Fouilles du Franchissement est de l'agglomération dacquoise (Rapport de diagnostic)

> 2012

Fouilles de la rue Pascal Lafitte (Rapport de diagnostic)

> 2013

Fouilles du 30, rue Gambetta (Rapport de diagnostic)

Fouilles de la rue Pascal Lafitte

Fouilles de l'enceinte antique

Fouilles de la place de la Fontaine-Chaude, rue des pénitents, esplanade de Gaulle, cours Julia Augusta, place de la course

→ FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES

> 2014

Fouilles du 5, rue des Jardins

Fouilles de la place de la Fontaine-Chaude, rue des pénitents, esplanade de Gaulle

Fouille du 28, rue Neuve

> 2015

Fouilles de l'Ilot des Muletiers (Rapport de diagnostic)

Fouilles de la rue Marie Fargues (Rapport de diagnostic)

> 2016

Fouilles des 17, 19 et 21, rue Aygue Rouye

Fouilles de diagnostic, Zone Industrielle Broy de Haut

> 2017

Rue Pascal Laffite – futur Village Alzheimer : lors de cette opération de fouilles préventives, les vestiges d'une ancienne nécropole (datée vers le VI^e siècle.), avec des urnes contenant des cendres et des ossements, ainsi que les traces d'une activité artisanale, ont été découverts.

Les Berges et le Lit de l'Adour : dans le cadre d'un programme de recherche initié par l'INRAP, avec le partenariat de la Ville et de La DRAC, des fouilles subaquatiques ont été menées par une équipe d'archéologues et de plongeurs. Ces recherches ont permis d'enrichir les connaissances sur les anciens franchissements de l'Adour.

Fouilles Allée des Baignots

Fouilles 57 rue Gambetta

Fouilles Place Roger Ducos

> 2018

Diagnostic Place Roger Ducos : diagnostic dans le cadre de la restructuration des Halles et l'aménagement de la future esplanade. Le diagnostic a été effectué dans une zone au sud du mur antique des fortifications démantelé lors de la construction des Halles en 1865-1866. Les vestiges trouvés à l'occasion de ce diagnostic apportent des informations sur le niveau et le fonctionnement des douves, ainsi que du mobilier daté de la fin du XIX^e siècle.

Lit de l'Adour : nouvelle étape de recherches programmées sur les anciens franchissements de l'Adour.

Une cabane avec des affiches présente les connaissances sur les franchissements et les objectifs de l'opération. Visites de médiation, deux fois par jour tout au long de la semaine de l'opération de fouilles subaquatiques en septembre.

Fouilles 7 rue Léon Gischia (Diagnostic et fouilles préventives)

Fouilles rue de l'évêché

Fouilles 7 rue du Plan (Diagnostic et fouilles préventives)



RÉDACTION :
Direction de l'Urbanisme de la Ville de Dax

CONCEPTION ET MISE EN PAGE :
Service Communication de la Ville de Dax

PHOTOS :

**Photo de 1^{re} et 4^e de couverture,
façades de l'Hôtel Splendid : Pierre Dupin**

**Pierre Dupin / Serge Lafourcade /
JPEG STUDIOS / Philippe Salvat /
Isabelle Louvier / Kévin Laussu /
Archives Municipales de la Ville de Dax /
Service de l'Inventaire /
Archives de la Direction de l'Urbanisme
de la Ville de Dax / Service Communication
de la Ville de Dax / Société Borda /
Musée de Borda / Chabas / Refeurvelet /
Millies-Lacroix / Delmas-Marsalet /
Bocquet / Service Parcs et Jardins /
Service Devéco / Service Culture /
Jean-Pierre Mabilie / Charley Puyo /
Office HLM de la Ville /
Archive militaires de Vincennes /
Groupement Liebar&Seigneurin,
Ilex Paysage&Urbanisme SCE /
Mirentxu Bellet / Alban Gilbert /
Nicolas Darracq**

IMPRESSION :
BLF Impression



rue Saint Pierre
BP 50344
40107 Dax Cedex
Tél. 05 58 56 80 00
Fax 05 58 74 45 22
www.dax.fr